

Réussir la transformation progressiste de l'École

Sommaire :

- **Note sur le Bilan d'activité du réseau école et Enseignement supérieur-recherche, Bernard Calabuig**, membre du Comité exécutif, Responsable des réseaux écoles et de la Commission supérieur-recherche. P. 2-4
- **« La disparition programmée de l'école du peuple ».**
Tribune de l'Humanité du 19 septembre 2008
co-signée par les membres du secrétariat du réseau école. P. 5-6
- **« La récréation est terminée ».**
Article d'Olivier Gébuhler, responsable de la commission nationale enseignement supérieur-recherche. P. 7-9
- **Tract Ecole** (soutien à la manifestation du 19 octobre 2008 à l'appel de 21 organisations). P. 10-11
- **Colloque de la Gauche Européenne les 19 et 20 juin 2008 à Paris**
« Quelle transformation progressiste du système éducatif en Europe ? » P. 12-15
- introduction de Bernard Calabuig, membre du Comité exécutif, responsable des réseaux écoles et de la commission enseignement supérieur-recherche.
 - **« Enseignement supérieur, recherche et enjeux de civilisation »** P. 16-19
 - intervention d'Olivier Gébuhler
 - Deux notes de travail d'Olivier Gébuhler
 - . Note enseignement supérieur-recherche P. 20-22
 - . Note sur la Recherche P. 23-25
 - Manifeste européen P. 26-27
 - **« Contrer l'offensive néolibérale et construire ensemble une école qui porte l'émancipation humaine ».**
 - Appel à Contributions P. 28
 - **Compte-rendu de ces deux journées d'échanges** par Maïté Mola , membre du comité exécutif du PGE et Bernard Calabuig, membre de l'exécutif du PCF. P. 29
- Université d'été du PGE P. 30-31
« Transformation néolibérale de l'école et de l'université, sens et portée des résistances », avec la participation de Maïté Mola (PGE), Brigitte Gonthier-Maurin (sénatrice des Hauts de Seine), Olivier Gébuhler (PCF), Stéphane Bonnery (PCF) et Daniel Rome (PCF). Compte-rendu réalisé par Olivier Gébuhler.
- **Fête de l'Humanité**, le 13 septembre, débat : **« Ecole, une nouvelle ambition ! »** P. 32-33
Intervention de Brigitte Gonthier-Maurin avec la participation de Bernard Calabuig et d'Esie Calamara, membre du PGE de Grèce.
- **Note sur l'école maternelle** P. 34-45
réalisée par Caroline Nugues, Assistante parlementaire de Brigitte Gonthier-Maurin (sénatrice) et d'Annie Mandois, réseau école du PCF.

Note sur le Bilan d'activité du réseau école et Enseignement supérieur recherche

Le réseau école du Parti communiste s'est constitué en 2000 sous l'impulsion de Michel Deschamps, alors responsable aux questions de l'école au sein de la direction du PCF. Il est composé d'hommes et de femmes divers, issu(e)s du syndicalisme et du mouvement associatif, enseignants, parents d'élèves, élus politiques, citoyens. Le réseau a au fil des années, accumulé de nombreux matériaux permettant d'affiner sa réflexion, de construire ses propositions.

Il est animé au plan national par un secrétariat placé sous la responsabilité de Bernard Calabuig, membre de l'exécutif national du PCF. Le secrétariat est composé d'Annie Mandois, Stéphane Bonnery, membre du conseil national, José Tovar, Daniel Rome, Joël Chenet, Olivier Gébuhner y participe au titre de membre du conseil national en charge de la coordination de la commission enseignement supérieur- recherche, Brigitte Gonthier-Maurin en qualité de Sénatrice en charge de l'éducation, ainsi que Caroline Nugues, son assistante parlementaire.

Coordonnées recensées : 2242, chacune de ces personnes reçoit la lettre du réseau à raison de 4 parutions par an, ainsi que de nombreux articles, interventions d'élus, de dirigeants sur le sujet.

Il nous a semblé naturel, à l'approche du congrès, de porter à la connaissance de chacune et de chacun un bilan d'activité qui ne se veut pas exhaustif. Celui-ci se limitera à pointer quelques dates et moments clé de notre action. Parce que nous pensons que le travail d'un secteur d'activité se construit dans une pensée cohérente et se conduit dans la durée, nous retraçons ici le sens du travail conduit depuis 2003 (soit l'espace de deux congrès).

Le réseau école :

Depuis 2003 le réseau école prend chaque année une initiative d'ampleur.

Novembre 2003 : Assemblée générale du réseau, environ 200 participants, de cette réunion découle la décision de mettre en chantier le projet communiste pour l'école, conçu comme un apport pour la co-élaboration avec l'ensemble du mouvement progressiste du projet de transformation du système éducatif. L'objectif était donné en ces termes dans les conclusions de l'assemblée : « *L'objet de notre rencontre est clair : élaborer un discours audible et lisible avec un contenu progressiste sur l'école, avec l'ambition de contribuer à une transformation progressiste de l'école. Nous mesurons le travail à accomplir, car il ne s'agit pas d'élaborer quelques propositions d'un Parti communiste, qu'il suffirait à la suite de mettre en débat dans la société. Notre travail est beaucoup plus vaste : il s'agit de nourrir, avec nos propositions, le débat avec l'ensemble des forces progressistes, pour fonder un projet alternatif ...* » (extrait intervention de Bernard Calabuig).

Dans le même temps nous décidions de prendre toute notre place dans le « grand débat » organisé par le gouvernement, animé par la commission Thélo. Une brochure éditée à 10 000 exemplaires a été réalisée pour rendre compte de cette réunion. Il s'en est suivi de nombreuses réunions publiques organisées dans les fédérations et sections du PCF, tables rondes, auditions d'experts, de syndicalistes, d'associatifs, tout ce travail a permis d'alimenter la rédaction du projet.

Janvier 2005, le projet fait l'objet d'un débat et d'une validation en conseil national. Il est publié dans une brochure tirée à 20 000 exemplaires. De nombreuses réunions sont

organisées pour en rendre compte (le réseau tient en moyenne 30 réunions de caractère public par an). Ce projet est décliné avec la collaboration d'Annie David, Sénatrice de l'Isère (alors en charge des questions de l'école pour les parlementaires communistes), en proposition de loi déposée par l'ensemble des élus des deux groupes (Assemblée Nationale et Sénat).

En Novembre 2005, le réseau tient sa deuxième assemblée nationale avec environ 150 participants (la réunion se tient dans les pires conditions au moment où la banlieue s'embrase). La réunion décide néanmoins de confronter nos propositions avec l'ensemble des forces de gauche, syndicales et associatives.

Préparée par de nombreuses rencontres nous avons la volonté de parvenir à une réunion publique réunissant la gauche afin de donner la tonalité à la résistance nécessaire et contribuer à ouvrir des perspectives sur le terrain politique. Dans cet esprit, nous prenons l'initiative d'une réunion publique **le 2 mai 2006** à Nanterre qui a réuni 400 personnes en présence de Marie George Buffet et de toute la gauche (PS, Verts, LCR, MRC, PRG) et des syndicats (FSU, UNSA), ainsi que des associations (ligue de l'éducation). Chacun présente son projet, ses propositions, afin de faire un premier état des convergences.

Septembre 2006, le secrétariat du réseau actualise son projet et l'enrichit sur le plan idéologique en vue de prendre sa place dans la campagne de l'élection Présidentielle.

Février 2007 : Ce travail est publié début d'année 2007 dans le livre « Ecole en quête d'avenir » financé par la pré vente de 1000 livres en souscription. Le livre a été diffusé à 3000 exemplaires et a permis de nombreux débats dans le cadre de la campagne électorale.

Octobre 2007 : Dépôt par Annie David au Sénat d'une nouvelle proposition de loi « tendant à créer au sein de l'Education nationale un service de la Psychologie pour l'éducation et l'orientation des élèves.

2008. Le réseau, qui est déjà investi dans une réflexion européenne par sa participation au FSE, décide d'organiser avec la collaboration du PGE un colloque de travail sur la question de l'école et de l'enseignement supérieur. Il s'agit de faire le point des réformes découlant de la « stratégie de Lisbonne », mise en œuvre dans l'ensemble des pays développés, ayant pour finalité essentielle l'adaptation de l'école à la compétition économique mondiale. Cette réunion avait pour objet de pointer les contradictions engendrées par la mise en œuvre de ces politiques. Il s'agissait aussi de mettre en exergue les convergences de propositions, afin de contribuer à une contre offensive progressiste, à l'échelle de l'Europe, pour une transformation du système éducatif. Le colloque se tient à Paris les 19 et 20 juin avec la participation de 13 organisations du Parti de la gauche européenne, la réunion se conclut par un projet de Manifeste, qui est aujourd'hui en débat et devrait être validé avant la fin de l'année et donnera lieu, comme cela fut annoncé lors du débat organisé par le réseau école à la fête de l'Humanité, à une initiative publique de caractère européen en début d'année 2009.

Quelques perspectives pour la suite

Conduire le travail d'élaboration de points de repères progressistes à l'échelle de l'Europe avec nos partenaires européens, concrétiser l'initiative publique de début 2009. Affiner nos analyses et nos propositions en lien avec l'actualité de l'école (réforme des lycées, des programmes, formation des personnels...) en nous efforçant de pointer les contradictions de la mise en œuvre de la « feuille de route de Lisbonne pour l'éducation ».

Ce fut le sens de la tribune cosignée par le secrétariat et publiée dans l'Humanité du 19 septembre. Ce travail, qui a pour objet d'approfondir notre connaissance sur la cohérence des dispositifs mis en œuvre par le libéralisme en France et en Europe,

suppose beaucoup de confrontations, c'est la raison qui nous conduit à décider de programmer pour le trimestre une série de tables rondes, auditions d'experts, syndicalistes, associatifs...

Engager un travail d'organisation sur trois, quatre mois, afin de resserrer les liens avec les contacts dans les départements, réanimer les réseaux et les collectifs du Parti dont certains ne vivent plus.

Convoquer une assemblée nationale du réseau dans le courant 2009, afin de définir ensemble de nouveaux objectifs.

Enseignement supérieur-recherche.

Sur la même période plusieurs fiches argumentaires ont été produites et sont à la disposition des militants parmi lesquelles : « *rapport science- société ; les moyens financiers ; libérer la recherche de l'emprise du capitalisme ; enjeux régionaux et pôles de compétitivité ; le métier de chercheur ; Enseignement supérieur, la triple révolution ...* », des discours de référence (celui de Marie George Buffet aux Etats généraux de la recherche le 30 septembre 2006), la table ronde organisée à l'automne 2007 sur l'université au cours de laquelle nous avons pointé « *7 pistes de réflexions pour tourner le dos aux logiques libérales* » sont également disponibles, de nombreux rapports, documents utiles pour la réflexion.

Les journées nationales d'action en direction des étudiants en octobre 2006 et 2007 avec pour support à chaque fois un 4 pages distribué à 100 000 exemplaires sur plus de 100 sites universitaires. Expression par tracts, notes, argumentaires pour exposer notre point de vue face à la loi Péresse.

Perspectives pour la prochaine période.

La commission dispose d'un fond de matériaux et de propositions qui, sans avoir la prétention d'être parfait et de répondre à toutes les questions, mériterait d'être plus discuté, valorisé et utilisé par les organisations et militants du Parti à tous les niveaux. C'est dans ce sens que Bernard Calabuig et Olivier Gébuhler, dans un courrier co-signé, se sont adressés à un certain nombre de responsables fédéraux du PCF pour mettre en place une série de rencontres dans les principales villes universitaires afin de traiter des enjeux de la science et de l'université. Il s'agit d'une démarche « *contributrice, collective, visant à mettre les chercheurs et universitaires communistes, toutes celles et ceux dont l'activité scientifique constitue le cœur d'engagements professionnels en mesure d'exercer leur responsabilité en même temps qu'y serait associés des responsables départementaux du parti et des invités extérieurs...* » (lettre du 1^{er} juillet 2008).

Aller vers un travail complémentaire « école/enseignement supérieur » sur le plan national et européen ;

Restructurer la commission, l'étoffer et lui donner un mode de vie plus souple toujours dans l'esprit réseau.

Bernard Calabuig, membre du Comité exécutif, Responsable des Réseaux écoles et de la Commission supérieur-recherche.

« La disparition programmée de l'école du peuple »

En cette rentrée, l'UMP et le Medef ne désarment pas. Ils poursuivent au pas de charge leur entreprise de démolition du contrat social.

Ainsi, l'école est dans leur ligne de mire : suppression de postes, élimination progressive de la scolarité avant 5 ans, mise en concurrence des établissements, privatisation rampante du système éducatif.

Autant de mauvais coups dont la motivation tient autant à la réduction de la dépense publique qu'à la mise en œuvre d'un projet européen ultra libéral qui consiste à mettre l'école au service du capitalisme mondialisé.

Notre système n'est pas le seul à subir ces mutations. En effet, l'ensemble des pays développés est soumis, depuis une quinzaine d'années, à de profondes réformes, dont la finalité essentielle est l'adaptation de l'école à la compétition économique mondiale ⁽¹⁾. Il s'agissait de construire en Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde » à l'horizon 2010 ! Ce slogan impliquait des systèmes éducatifs beaucoup plus performants, tant dans la capacité à accroître le nombre d'élèves sortant à un niveau de formation élevé (objectif des 50% au niveau de la licence). Ce projet impliquait aussi de gérer au mieux les 50% d'élèves restants, ceux qui arriveront (30%) à un niveau de qualification moyen et les autres (20%) qui n'auront aucune qualification.

Aujourd'hui, c'est un autre programme qui se met en place ! Chacun sait que la réforme Fillon a été imposée aux forceps malgré une opposition unanime de la communauté éducative. Cette loi fut une première tentative d'adaptation, jugé aujourd'hui insuffisante. Ainsi, des pans entiers de celle-ci sont aujourd'hui mis en œuvre avec retard ou carrément abandonnés.

C'est vrai de la réforme des programmes en élémentaire réalisée trois ans après l'adoption de la loi et en butte à une forte résistance du corps enseignants. La réforme des UIFM s'est révélée, telle qu'elle a été imaginée, impossible à gérer - Darcos a décidé de les supprimer purement et simplement.

Le pouvoir est confronté à une série de contradictions. Comment atteindre l'objectif de 80% au niveau du bac, 50% au niveau de la licence, alors que le système stagne depuis plus d'une décennie à 63% au niveau du bac ? Comment propulser un élève sur deux au niveau licence alors que le vivier étudiant pour y parvenir est insuffisant, et que seulement 18% d'entre eux atteignent aujourd'hui le niveau de la licence ? Comment mettre en place une nouvelle stratégie de réussite scolaire pour une masse beaucoup plus importante de jeunes, quand les impératifs budgétaires imposent des coupes sombres dans les moyens ?

Le projet Sarkozy-Darcos pour l'école est une tentative volontariste de dépasser ces contradictions. Les réformes mises en œuvres sont pour certaines dans la

continuité de la réforme Fillon, d'autres vont beaucoup plus loin. Cependant l'objectif demeure : l'école commune doit laisser place à une école qui cloisonne les élèves dans leurs inégalités. C'est le développement de l'aide à l'école privée qui scolarise 1 élève sur 5. Ce sont les grands lycées prestigieux épargnés par la diminution de moyens, les grandes écoles pour l'élite, les universités pour les autres. L'école Sarkozy- Darcos c'est la stratégie populiste du culte du mérite individuel accompagné de mesures d'aides en faveur des « bons élèves de ZEP », de dispositif d'entrée hors concours dans les grandes écoles ou encore le soutien ciblé sur certains élèves en difficultés, aux prix d'une diminution du temps consacré à l'enseignement pour tous.

Dans le même temps, c'est le délitement de l'école du peuple avec la mise en œuvre du programme minimum en élémentaire et la suppression à tous les niveaux d'heures d'enseignement dans les disciplines de culture générale. Il faut noter aussi les effets pervers de la suppression de la carte scolaire qui aura pour effet de renforcer la ghettoïsation de certains établissements situés dans les quartiers défavorisés. La disparition programmée de l'école Maternelle, le projet de réforme des lycées, la remise en cause du droit de grève des enseignants... Les réformes s'accumulent à un rythme effréné pour la refondation de l'école que Sarkozy appelle de ses vœux (lettre aux éducateurs). Tout cela est accompagné d'une offensive idéologique visant à créditer que notre école est en perdition, « l'école française ne serait plus compétitive », « le niveau baisse » ou encore, le retour de thèses réactionnaires « tout le monde ne mérite pas de réussir », « on aide ceux qui veulent travailler ».

Face à cette entreprise la tétanisation de la gauche a assez duré : les tentatives de résistances des organisations syndicales se heurtent à la difficulté des forces progressistes à porter une ambition pour l'école et plus généralement pour la société.

C'est bien à cela que nous devons travailler en cette rentrée. Avec ses analyses et ses propositions, le réseau école du Parti communiste⁽²⁾ prendra toutes les initiatives utiles pour donner crédit à l'émergence d'un projet alternatif partagé, portant l'ambition d'une transformation progressiste de l'école.

(1) Les 19 et 29 juin s'est tenu à Paris à l'initiative du réseau école, un colloque qui a réuni 13 organisations du Parti de la gauche européenne afin de confronter les analyses et les propositions sur le sujet.

(2) Le réseau école du Parti communiste est composé de militants communistes, associatifs, syndicaux. Il a produit le projet communiste pour l'école décliné dans une proposition de loi déposée au Sénat et à l'Assemblée Nationale il a édité un livre « L'école en quête d'avenir » édition Syllepse 2008.

Tribune parue dans l'Humanité (19 septembre 2008).

Bernard Calabuig, membre de l'exécutif national du PCF responsable des questions de l'éducation, Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice en charge de l'école, José Tovar, Daniel Rome, Olivier Gébuhler, Annie Mandois, Stéphane Bonnery, membres du secrétariat du réseau école.

LA RECREATION EST TERMINEE !

Saluant l'initiative du PCA de revenir maintenant sur le fond des choses, je souhaite approfondir ici certaines questions.

PROLOGUE :

« Je n'aime pas le rire, car le rire tue la crainte et sans la crainte, il n'y a pas de foi ; car il n'y a pas de progrès, notre passage n'est qu'une misérable mais sublime récapitulation ». ¹

« L'amour, la vie sont précaires ; pourquoi le travail échapperait-il à cette loi ? » ²

« Et vos rêves, les loups, n'en font qu'une bouchée ! ». ³

ACTE1 : Le Deuil et les Tourments.

On parla beaucoup d'une Loi sur l'autonomie universitaire en ce mois de Juillet 2007. La Loi qui fut votée à la sauvette cet été là, ne porte PAS ce nom ; cependant, elle fut considérée à raison par ses auteurs, comme « la réforme PHARE » du quinquennat ; tout y est en effet ; la ci-devant Loi s'intitule, Loi sur la LIBERTE ET LA RESPONSABILITE UNIVERSITAIRE. Tout le misérable mensonge d'Etat est dans ce titre et par parenthèse, cessons de parler de loi sur l'autonomie : même ses auteurs n'en demandent pas tant. Misérable par sa rédaction et ses attendus, misérable par son style de mauvais clerc de notaire du XVII^e siècle, dérisoire par son ambition, cette Loi (il faut se résoudre à l'appeler ainsi) construit le cadre institutionnel du plus grand RAVAGE⁴ du potentiel universitaire dont la droite française ait jamais rêvé ; seules des personnalités de gauche perdues, telles que J Lang, l'applaudirent « comme un acte majeur » ; beaucoup à gauche, terrassés par l'échec de leur propre comportement politique pendant les décennies précédentes se turent et prétendirent « négocié ».

L'UNEF, pour sa part, ne se souciant en rien des conséquences pour les MISSIONS de l'enseignement supérieur, s'accrocha à bon droit, cette fois, sur la question des FRAIS D'INSCRIPTION dont l'augmentation drastique figurait dans les intentions initiales. Mme Péresse comprit que lâcher sur ce point dans le texte lui-même, lui offrait une rentrée universitaire paisible et ne changeait par ailleurs RIEN à l'essentiel : le carcan ainsi construit, même sans référence aux droits d'inscription, était auto-suffisant : le moment venu, saignés à blanc par les conséquences de leur « responsabilités nouvelles », les Etablissements d'Enseignement Supérieur ne manqueraient pas de réclamer cette monstruosité à cor et à cri.

La loi contient de multiples « innovations » dont le sens général est limpide : avec cette organisation, cet entrelacs de contraintes, l'Enseignement Supérieur est censé abandonner toute référence aux missions et à la logique de service public ; sa gestion, auparavant nantie de plusieurs dimensions démocratiques et acquises de haute lutte dans les années 70 (c'est-à-dire sous Valérie Giscard d'Estaing !),

1 Le nom de la rose (Umberto Ecco)

2 Anonyme du XXI^e siècle ; attribué à une certaine L Parisot.

3 Louis Aragon

4 Les Ravages de la « modernisation » universitaire en Europe (publ de l'ARESER ; éditions Syllepse) 2007.

s'aligne dorénavant sur les canons entrepreneuriaux : gestion de patrimoine immobilier et mobilier, critères d'efficacité calqués sur ceux du retour sur investissement, abandon de toute règle s'apparentant à la démocratie ; une nouvelle figure fait son apparition : celui du scientifique chevronné-manager ; cet aspect de présidentialisation omniprésente, omnisciente et omnipuissante attire le plus l'attention ; or, d'une part, l'énoncé des caractéristiques présidentielles suffit à déclencher le ridicule. Les responsables universitaires sont des scientifiques, parfois attirés par la vanité des vanités ; beaucoup furent dans les années 70 des syndicalistes combatifs, au verbe haut, ne craignant ni Dieu, ni maître ; une tradition de cette sorte peut s'affadir quand la gauche se perd ; mais le feu couve.

D'autre part, l'essentiel est ailleurs : temporairement, cette situation peut produire le renouveau des chapelles, produire des comportements claniques, l'essentiel est que le président -nouvelle formule, est un prince fictif : TOUT émane de l'ETAT, c'est-à-dire du pouvoir, c'est-à-dire de Sarkozy.

Poursuivons : remplacement du financement public par un gigantesque loto. L'exemple de Nice est très éclairant ; que la décision soit par elle-même un scandale absolu⁵, ne change rien au fait que si Nice avait été retenue parmi les DIX « Centres d'Excellence », une autre Université n'aurait PAS figuré au palmarès. Et Mme Parisot parle d'or : l'excellence d'aujourd'hui est une vertu précaire.

En résumé, la place manquante pour un vrai tour d'horizon européen, il nous suffira de citer : « comment des systèmes universitaires historiquement, structurellement et socialement aussi différents que le système français et JAPONAIS (sans parler de l'ensemble des systèmes européens dans leur pluralité et leur diversité)... peuvent-ils appeler des réformes aussi identiques sur le fond ? Tenter de répondre à cette question conduit très rapidement à la seule réponse possible : toutes ces réformes, au Japon comme en Europe, ne cherchent aucunement à RESOUDRE DES PROBLEMES EXISTANTS MAIS VISENT A IMPOSER UN NOUVEAU MODELE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ».⁶

ACTE II : Le temps de la grande explication.

Quels que soient les retards imposés par les résistances de tout ordre à l'application de ce texte et de ceux qui suivront⁷, il faut mettre en mouvement une autre construction, inscrite pour faire partie d'une transformation progressiste de la société française : c'est d'alternative qu'il faut parler. Revenir en arrière est impossible et l'idée seule ringarde : c'est faute de n'avoir pas su et pas voulu à temps anticiper sur les novations nécessaires que la gauche politique s'est effondrée ; c'est là le cœur de sa reconquête. C'est l'ampleur même de la tâche qui impose de ne pas chercher dans ce qui suit un plan prêt-à-porter ; si les mots ont un sens, à une telle entreprise, on ne peut que répondre par une très large insurrection intellectuelle ; ce qui suit vise à y contribuer mais ne vise que cela.

5 Apparemment pas pour Mr Estrosi qui trouve le moyen de considérer que ce n'est ni l'affaire de Nice, ni celle du Département ; il préfère déclamer au Festival de musique de Menton, en citant Baudelaire, « Ici tout n'est que luxe, plaisir et volupté ». (Il n'a apparemment jamais mis les pieds sur le campus niçois....).

6 Les ravages de la « modernisation universitaire en Europe » P 239 Op Cit.

7 Le Rapport Attali est là et selon son auteur, autre figure de la gauche perdue, ce Rapport ne se discute ni ne se découpe ; il doit être appliqué dans l'urgence : les droits d'inscription y figurent cette fois en toutes lettres.

Je vois ici 5 questions qui sont incontournables : elles n'épuisent évidemment pas le sujet.

- Le financement public et la définition de nouvelles missions de service public ; cela suppose en amont une profonde réforme de la fiscalité, notamment des entreprises ; une nouvelle définition de leur responsabilité sociale. Cela suppose en aval une visibilité nationale des parcours universitaires ; de nouveaux critères de gestion associant innovation pédagogique, validation des cursus et des acquis, et transparence des décisions à tous les niveaux. Cela suppose une reconfiguration des instances de décision, d'élaboration et de prospective, qui associe CHAQUE ACTEUR, à CHAQUE ETAPE.
- Refonte complète de la formation professionnelle dont chaque cursus devrait contenir une dimension.
- La substitution généralisée du principe de COOPERATION en lieu et place de la concurrence « libre et non faussée ».
- Des droits nouveaux pour les acteurs de la vie universitaire (étudiants, enseignants-chercheurs, chercheurs, ATOSS), en garantissant pour les enseignants chercheurs le droit effectif à la participation à l'effort de recherche.
- La définition nouvelle de la « science dans la cité », ce qui implique de faire de l'appropriation collective de la connaissance en mouvement une mission centrale du service public.

Laissons le mot de la fin à un connaisseur de « Napoléon le Petit » :

FINALE : « La Convention (de 1793) chercha la part de réel dans ce que les hommes appellent l'impossible ». ⁸ Beau programme, non ?

Olivier Gébuhler
*Responsable de la Commission nationale
enseignement supérieur-recherche.*

8 in « 93 » (Victor Hugo)

Maintenant, ça suffit ! L'avenir mérite une autre école, une autre société

Sarkozy et Darcos poussent à une école au rabais, à plusieurs vitesses, qui accroît les injustices dans la société : suppression de la maternelle comme des C.A.P, réduction de 4 à 3 ans de la durée d'études pour l'obtention d'un bac pro, moins d'ambition dans ce qui est enseigné à tous dans le « socle commun », avec moins de temps d'école pour l'appropriation par chaque élève... Conformément aux recommandations adoptées au niveau européen dites de la « Stratégie de Lisbonne », ils sacrifient l'éducation de la moitié d'une génération en économisant sur les contenus et la durée de formation pour tous car, si le patronat veut 50% de jeunes au niveau bac +3, dont il a besoin pour créer « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde ». Dans ce schéma, les 50% d'élèves restants devront être formés pour 30% à un niveau de qualification moyen (niveau Baccalauréat) et pour 20% à un faible niveau ne nécessitant pas de qualification réelle.

Ainsi, l'école est aujourd'hui à la croisée des chemins : renoncement à enseigner à tous, ou nouvelle phase de démocratisation ? Les communistes ont choisi leur camp : nous voulons créer les conditions pour que **tous** les élèves acquièrent les savoirs et choisissent la formation professionnelle et la vie qui leur plaît, pas celle que le monde du fric décidera pour eux.

L'éducation nationale doit continuer à combattre l'échec scolaire et le faire encore mieux, créer les postes d'enseignants nécessaires au lieu d'en supprimer, et mieux les former. Stop au transfert des activités scolaires (soutien aux difficultés, activités artistiques et sportives...) hors du temps scolaire : ces activités doivent être offertes à tous, dans le cadre de l'école gratuite de la république, et pas seulement aux enfants des familles qui auront les moyens de « s'offrir » les compléments de formation dans les établissements réservés à l'élite, qu'ils soient privés ou publics (désectorisation et concurrence institutionnalisée entre établissements ne disposant pas tous des choix d'options nécessaires...).

Nous pensons que **tous** les futurs adultes ont besoin d'une formation de qualité, d'être plus instruits pour développer ses propres capacités et contribuer au développement de l'économie et de la société. Un haut niveau de formation développe l'esprit critique du citoyen, c'est utile pour penser l'avenir, agir ensemble, apprendre des autres.

Salaires et statuts des profs = qualité de l'école

Sarkozy candidat promettait la revalorisation des salaires enseignants. Mais voilà : pour 2009, le gouvernement bloque l'augmentation du salaire des fonctionnaires en dessous de l'inflation et instaure le système des heures supplémentaires défiscalisées. Mais les élèves et les parents ont tout à perdre si les enseignants, faute d'un salaire suffisant, multiplient les heures supplémentaires, donc les classes (aux effectifs de plus en plus nombreux avec les suppressions de postes) : moins de temps passé, sur la préparation des cours, la correction des copies, le suivi des élèves...



Le patronat et Sarkozy attaquent les diplômés, donc le salaire de tous les travailleurs

Avec la suppression des IUFM alors qu'il faudrait au contraire renouveler et améliorer la formation professionnelle des enseignants, on veut nous imposer un « modèle européen » rétrograde: recruter les enseignants sur un simple niveau d'études universitaires, sans concours de recrutement de fonctionnaires d'Etat (qui garantit le niveau de qualification, mais aussi le salaire et la carrière).

L'Europe libérale et le patronat veulent progressivement remplacer les diplômes nationaux par des « compétences » individuelles, jargon qui masque une arnaque. En France, le diplôme national atteste l'acquisition de savoirs équivalents par tous les diplômés, et garantit une qualification reconnue dans les conventions collectives. Au contraire, les « compétences » sont individuelles, hors des conventions collectives, facilitant la mise en concurrence des travailleurs par les patrons pour baisser les salaires. Voilà ce qui se cache derrière les réformes universitaires, la future réforme des lycées, les menaces sur le caractère national du bac et la réforme des programmes scolaires.

Tout le monde est concerné : futurs adultes et salariés actuels, du privé ou fonctionnaires... parents, lycéens, étudiants et enseignants... en s'attaquant à nous tous, les méfaits du capitalisme nous unissent pour lutter, pour gagner des pouvoirs de décision et d'action.

Une autre école pour une autre société

Face aux difficultés, plutôt que de les aggraver, il faut transformer l'école pour l'améliorer. Et pour cela, il faut un projet novateur, progressiste, et les moyens politiques pour le mettre en oeuvre. De suite, exigeons :

- L'abandon de toutes les mesures régressives promues par les réformes Fillon-Darcos depuis 2005.
- Recrutement et formation de 150.000 enseignants et 45.000 personnels ATOSS en 5 ans.
- Création d'un fonds national de lutte contre les inégalités à l'école : finances, dispositifs, formation continue des personnels, recherche...
- Mise en place d'observatoires des scolarités démocratiquement gérés à tous les niveaux du système éducatif.
- Une vraie gratuité de la maternelle à l'université.
- Mise en place d'un service public national décentralisé de l'accompagnement scolaire.
- Formation théorique et professionnelle de haut niveau pour tous les professionnels de l'éducation, dans des IUFM rénovés et confortés dans leur mission pour ce qui concerne les enseignants.

Un tel projet implique à l'évidence des luttes impliquant largement les personnels de l'éducation, et convergeant avec celles des parents, des élèves, et de tous les citoyens vers un projet social et politique alternatif, crédible et mobilisateur.

C'est le sens que nous donnons à notre soutien à la manifestation nationale du 19 octobre à Paris, organisée à l'appel de 21 organisations. « L'éducation est notre avenir, il ne doit pas se décider sans nous ». Nous appelons à tout faire pour le succès de cette importante initiative.

Aujourd'hui, des milliards partent en fumée du fait de la crise financière. Ce gâchis, les milliards mobilisés par le gouvernement pour en atténuer les dégâts prouvent au moins que l'argent existe qui pourrait être mis au service des services publics, notamment, et de l'école. La colère gronde : agissons ensemble pour changer le cours des choses.



Le Réseau Ecole du Parti communiste met ses propositions en débat, au service des luttes, de tous ceux qui veulent construire une autre école pour une autre société.

Je désire être informé-e des initiatives du Réseau école du Parti communiste français

Prénom et

nom.....

Adresse.....

Téléphone, courrier électronique, renvoyer à : Réseau école du Parti communiste français, 2 pl du Colonel Fabien – 75019 Paris T : 01 40 40 12 05 / @ : ecole@pcf.fr / web: www.pcf.fr

Colloque de la gauche européenne sur l'éducation 19 - 20 juin 2008.

Quelle transformation progressiste du système éducatif en Europe ?

Intervention de Bernard Calabuig, membre du Comité exécutif national, responsable des « réseaux écoles » et de la commission Enseignement Supérieur et Recherche du PCF)

I - L'Europe de l'Education et de la formation dans la tourmente libérale.

Le Conseil européen de Lisbonne, de mars 2000, avait décidé de construire, à l'échéance 2010, « *l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde* ». Dans cette optique, a été formulée une série d'objectifs, dans le domaine de l'éducation, qui constituent, depuis, la feuille de route de tous les gouvernements de l'union européenne.

Des réformes ont été lancées dans la plupart des pays, prenant des formes diverses selon les spécificités de chacun d'entre eux.

Il nous semble important que les organisations du Parti de la Gauche Européenne confrontent leurs analyses afin d'en dégager une appréciation commune, d'en sortir des principes fondamentaux de repères progressistes.

L'adaptation des systèmes éducatifs aux exigences de la compétition économique internationale

Certes, dans l'Union européenne, les Etats gardent la compétence en matière d'éducation et de culture (scolarité obligatoire, formes d'organisation, reconnaissance des diplômes etc.). Mais, depuis plusieurs années, les pressions pour une harmonisation européenne des contenus et des modalités d'organisation des systèmes éducatifs se font plus précises, entraînant de plus en plus un pilotage de fait des systèmes éducatifs européens par l'évaluation comparative de chacun d'entre eux, par une volonté d'harmonisation des cursus, des contenus d'enseignement et des diplômes. Ainsi pour la première fois en France, avec la loi Fillon d'avril 2005, une loi sur l'éducation s'inscrivait explicitement dans le cadre européen. Les recommandations du haut conseil de l'éducation sur le « *socle commun de connaissances et de compétences* » fait, sans conteste, référence à *des recommandations européennes* (...).

Si le traité de Nice, signé en décembre 2000 par le gouvernement de la « *gauche plurielle* » de Lionel Jospin, fait de la majorité « *qualifiée* », la condition requise pour adopter des décisions applicables par tous dans le commerce des services, les services santé, éducation et culture en sont formellement exclus. Pour ces secteurs, le principe d'unanimité reste donc de mise.

Cependant, en mars 2000, le conseil européen, composé des premiers responsables de l'ensemble des Etats membres, avait adopté une déclaration dite « *déclaration de Lisbonne* » ayant valeur de feuille de route pour chacun des gouvernements de l'Union. L'objectif déclaré était d'engager des réformes des systèmes éducatifs nationaux dans un but d'harmonisation, afin d'impulser la mise en œuvre de l'économie de la connaissance la plus « *dynamique du monde* ». Ce sont les fondements des réformes engagés en

Italie, en Espagne, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, au Danemark et en France avec la loi Fillon. Il s'agit d'organiser au mieux les conditions du développement d'une politique économique centrée sur la libéralisation des marchés et la déréglementation du travail, avec un volet éducatif important. Ainsi, le principe du socle minimal de compétences de la loi Fillon que l'on retrouve dans la réforme italienne dite des trois « i », (Impressa, Internet, Inglese) est pratiquement un « copié-collé » des recommandations européennes. Cette disposition préconise pour un bon fonctionnement de l'économie « *hautement compétitive* » à l'échelle mondiale de disposer, à un pôle, de 30 à 40% de main d'œuvre non qualifiée, mais devant répondre à des critères « *d'employabilité* » et, à l'autre pôle, de 40 à 50% de main d'œuvre hautement qualifiée. Le tout dans un cadre qui inscrit parfaitement la formation dans une conception individualiste où celui qui apprend devient un véritable stratège de sa carrière et de sa position sociale dont il est l'unique responsable.

Ceci dit, nous ne mettons pas en cause le principe même de la nécessité d'une harmonisation des systèmes éducatifs européens. Ce pourrait même être excellent, dans l'intérêt des jeunes et du pays, si les perspectives étaient celles d'une élévation du niveau de formation de tous et du développement d'une identité culturelle et sociale, en progrès pour tous les citoyens d'Europe. Les politiques d'échanges d'étudiants et de coopération qui ont commencé à se développer entre universités d'Europe montrent le potentiel d'enrichissement mutuel au niveau culturel et du partage de valeurs qui pourrait se développer, notamment dans la lutte contre le racisme, pour la paix et le développement. Mais telle n'est pas l'ambition des institutions européennes.

Une offensive en règle est en effet en cours pour mettre en œuvre une politique de formation - notamment professionnelle - qui appuie et complète celle des Etats membres. La déclaration de Copenhague, adoptée en 2002, définit très bien la méthode pour y parvenir : il s'agit d'accélérer l'unification du marché du travail et la formation d'une main d'œuvre adaptée aux objectifs économiques de l'Union à travers la définition de « *référentiels de compétences* » permettant d'accéder à des « *certificats de valeur professionnelle* » déconnectés des diplômes nationaux de qualification, ce qui signifie, particulièrement pour la France, le renoncement à toute référence aux conventions collectives et aux grilles de salaires qui régularisent les rémunérations et certains aspects du droit au travail.

Par ailleurs, conformément aux orientations définies par la déclaration de Bologne en 1999 préconisant l'unification rapide des diplômes universitaires, a été instauré dans les universités françaises comme dans la plupart des autres universités d'Europe, le système dit « *LMD* » (licence, master, doctorat) qui fragilise et tend à marginaliser les diplômes nationaux.

Il y a bien une politique européenne de fait en matière éducative fondée sur une conception utilitariste des formations mises au service exclusif d'un modèle économique néolibéral, mise en œuvre sous des formes et des rythmes divers dans chacun de nos pays en fonction des contextes nationaux et qui, en France en tout cas, menace dans ses fondements même l'organisation et le fonctionnement démocratique du service public d'éducation nationale.

Face à cette politique, il faut que les forces de gauche et de progrès travaillent à la construction de principes et critères fondateurs de repères progressistes valables pour tous nos pays, comme outils indispensables d'émancipation et du progrès humain.

II- Un système éducatif de l'égalité, de la justice et de la réussite pour tous en Europe.

a) Un enjeu de société

L'avenir de nos systèmes éducatifs constitue un enjeu de société qui concerne

fondamentalement l'avenir de la jeunesse européenne et du monde.

Alors que l'explosion des savoirs et la révolution informationnelle ont ouvert des perspectives radicalement nouvelles pour le développement des aptitudes humaines et pour la progression de l'Humanité, se profile le risque d'une aliénation sans précédent où le plus grand nombre se trouverait dessaisi des immenses potentialités matérielles et intellectuelles qu'accumule la société moderne. L'école conçue historiquement pour sélectionner, jouer un rôle particulièrement ségrégatif dans l'accès au savoir, à la culture, au métier. L'école façonnée pour reproduire les dominations, engendre aujourd'hui un véritable gâchis : c'est vrai pour le présent et aussi pour l'avenir. C'est là un problème de société, de véritable enjeu pour la construction européenne. Peut-on, oui ou non, résorber les inégalités scolaires ? Cette question est déjà objet de débat. Est-ce que l'égalité est possible ? Est-ce que nous en avons les moyens ? Est-ce qu'elle est nécessaire ou même souhaitable ? Et puis quel doit être le contenu de cette école, quelles doivent en être les finalités ? La diffusion d'un savoir minimum, pour les besoins du patronat ? Ou doit-elle participer à l'émancipation des individus ?

La composante intellectuelle du travail devient de plus en plus importante, les métiers impliquent de plus en plus de qualification (le champ de connaissances nécessaires pour l'exercice d'une profession moderne compétitive pour l'économie se renouvelle en moyenne tous les cinq ans). La séparation des tâches d'exécution et de conception tend à être dépassée, de même qu'il n'est plus rare de changer plusieurs fois de métiers dans une vie professionnelle. Tous ces bouleversements supposent la mise en place d'un système de formation tout au long de la vie dans le cadre d'un parcours d'emploi sécurisé qui ne peut être viable sans une formation initiale générale et professionnelle de haut niveau.

b) La situation en France

Dans notre pays, l'école de la République est issue d'un compromis résultant des rapports de forces entre les exigences de l'économie et la demande sociale. Les mobilisations de la société autour de « *son école* » ont généré sa démocratisation ainsi que celle de l'enseignement supérieur. En quelques décennies, les effectifs scolarisés avec succès jusqu'au bac ont plus que triplé et aujourd'hui plus de 87% de jeunes sont scolarisés entre 16 et 19 ans. Le nombre de bacheliers a fortement augmenté dans la population. Ce constat, n'est pas contradictoire avec un autre bilan : celui de la persistance, voire l'aggravation, de formes nouvelles d'échec scolaire et des inégalités. Ces dernières années, la droite répond à ces défis par une offensive libérale d'une rare violence. L'objectif est de casser le service public tel qu'il s'est construit, c'est le renoncement à l'école pour tous. Une école éclatée avec des établissements réservés à l'élite, relevant souvent de l'enseignement privé. Une école publique au rabais pour les autres. Et puis pour les plus démunis, ceux exclus de tout, parce que hors norme, il conviendra de les repérer rapidement, le plus tôt possible, et on demandera aux collectivités locales de prendre le relais dans une stratégie de traitement social grâce à des dispositifs imaginés à cet effet. C'est la réduction d'un an de la durée de formation des bacs professionnels, c'est le rapport Attali qui prône un système libéré des règles de fonctionnement du service public. Des menaces pèsent sur l'école maternelle qui est une spécificité de l'école française, un remodelage des programmes scolaires est en route, sur un fond de suppressions massives de postes pour la prochaine rentrée.

c) Tout cela ne se déroule pas sans débats, sans résistances.

Des luttes nombreuses se développent dans tous le pays, démontrant une fois de plus que l'éducation et la formation des futurs citoyens et travailleurs intéressent toute la société.

S'affirme là, la contradiction essentielle entre, d'une part la volonté des classes dirigeantes d'accélérer la mise en œuvre de la « *feuille de route* » tracée par la commission européenne dans le cadre de l'agenda de Lisbonne en 2000 et, d'autre part, les aspirations populaires au mieux vivre et à la justice sociale.

Pourtant la gauche semble paralysée devant ce déferlement libéral, elle reste

silencieuse. Pourtant le mouvement social a besoin d'un projet alternatif.

III - L'école de l'égalité, de la justice et de la réussite pour tous doit répondre à un quadruple enjeu et à une redéfinition de sa mission.

a) **Les quatre objectifs** qui constituent selon nous les piliers constitutifs de la mission d'une école pour tous :

- Transmettre les savoirs, les méthodes et les compétences constitutives d'une culture scolaire que nous voulons de haut niveau pour tous.
- Développer toutes les capacités des jeunes : leur transmettre les clés que l'école peut donner pour comprendre le monde et le transformer.
- Former le futur travailleur, le préparer à son insertion professionnelle.
- Eduquer le citoyen, le rendre apte à participer à la vie de la cité, à choisir, à décider.

b) **Un enjeu de justice sociale**, ce qui suppose une action résolue contre les inégalités, et la rupture avec le rôle ségrégatif d'accès au savoir. L'idée que la connaissance ne peut être accessible qu'à certains, et donc que l'on ne pourrait se fixer les mêmes objectifs en tout lieu, une telle conception est inacceptable pour tous ceux qui se reconnaissent dans les idéaux de libération humaine.

Il nous semble utile de réaffirmer l'exigence d'un service public d'éducation qui ne saurait être considéré comme une activité marchande, dont les missions doivent obéir aux principes d'une école pour tous, protégeant les enfants et les jeunes de l'influence des groupes de pression et de lobbies. Une école qui s'inscrit dans un processus de gratuité et d'enseignement d'égale qualité sur tous les territoires.

c) **Un enjeu de culture** qui suppose un haut niveau de formation scolaire commune. Cette question nous renvoie aux missions que nous octroyons à l'école : participer à l'émancipation des individus, socialiser les jeunes, transmettre des valeurs, former à l'esprit critique, c'est-à-dire, aider l'individu à se construire, à s'épanouir, lui donner les clés pour comprendre le monde, contribuer à former le travailleur, le préparer à l'insertion professionnelle.

d) **Et enfin l'enjeu des moyens** que les nations entendent consacrer à leur système éducatif, pour relever ces défis en sortant de la fausse opposition entre le qualitatif et le quantitatif, qui ne sert que la plupart du temps qu'à cacher la question essentielle celle du niveau de la dépense publique. Puisque partout les politiques libérales réduisent la dépense publique.

IV - Le projet d'un Manifeste européen pour contrer l'offensive néolibérale et construire ensemble une école qui porte l'émancipation humaine.

Nous pensons que le moment est venu de fonder en Europe les bases d'une pensée progressiste, afin de coordonner la contre offensive et proposer des alternatives.

Dans cet esprit je formule une proposition, celle que notre colloque puisse être le point de départ de la co-rédaction d'un Manifeste européen pour contrer l'offensive néolibérale et construire une école qui porte l'ambition de l'émancipation humaine, un texte conçu comme un document commun de référence pour l'élection européenne.

Les communistes français vous soumettent une proposition de trame que nous vous appelons à amender, voire à réécrire, qui pourrait être finalisée pour la fin de l'année et donner lieu, si le PGE le décide, à un acte public de présentation au premier trimestre de l'année 2009, avant les élections européennes.

Chers amis, Chers camarades, j'ai la conviction que nous avons beaucoup de choses à faire ensemble. Ce colloque peut être un enrichissement mutuel, susceptible de dégager des analyses communes et de fortes convergences pour ouvrir le chantier de la transformation progressiste de nos systèmes éducatifs.

Je suis persuadé que là est notre objectif commun, peut-être un peu trop utopique, mais ce rêve doit nous guider jusqu'à ce que, par étapes successives, il devienne réalité.

Et un grand merci à vous tous de m'avoir accordé toute votre attention.

Enseignement supérieur, recherche et enjeux de civilisation.

(colloque PGE sur l'éducation)

Intervention d' Olivier Gébuhler, membre du Conseil National du PCF,
responsable Enseignement Supérieur et Recherche

La crise systémique dont chaque jour révèle davantage l'ampleur, la profondeur et les ravages humains, comporte, on le sait, quatre grands piliers : une crise financière sans équivalent historique, une crise alimentaire dont l'origine tient largement aux fondements de la première, c'est-à-dire la spéculation financière et plus généralement la financiarisation du capitalisme actuel, une crise de la démocratie, variable suivant les latitudes mais particulièrement aiguë dans les pays leaders du capitalisme mondial, une crise écologique et énergétique avec pour la première fois dans l'histoire, des menaces réelles sur l'avenir humain .

Mon propos n'est évidemment pas de discuter cette toile de fond de nos débats mais plutôt de mesurer que ces éléments constitutifs de la crise systémique se redoublent et s'aggravent d'une dimension trop largement sous-estimée à gauche (et les partis qui constituent le PGE ne font hélas pas exception) ; à savoir celle du rapport de la société avec la connaissance en mouvement, avec l'appropriation individuelle et collective des savoirs lors même qu'on ne les conçoit que dans leur développement et non comme des abstractions mortes. Qu'il s'agisse d'une crise civilisationnelle ne peut faire de doute à ne regarder que cet aspect : les grands bouleversements sociaux et politiques des époques antérieures ont tous été précédés ou ont été concomitants avec une explosion de la connaissance et des représentations humaines ; aujourd'hui le développement du capitalisme mondialisé ne conçoit même plus ce qui faisait partie de l'implicite intellectuel des nations développées, à savoir la fameuse « indépendance du développement du savoir par rapport aux enjeux économiques et politiques ». Le temps est loin où les dérives des Etats prétendant construire le socialisme, voire le communisme pouvaient plus ou moins légitimement être l'objet de risée. Aujourd'hui, et quel que soit le domaine concerné, l'aune du savoir et de la recherche de ce savoir consiste en sa capacité à produire du profit quantifiable.

Que cet aspect soit un élément de l'obstruction de l'horizon alors même que jamais l'humanité n'a disposé d'autant d'éléments de tout ordre pour maîtriser son avenir en dit long sur les limites historiques atteintes par ce système, dont seuls des outils CONCEPTUELS autrement opératoires et abstraits qu'auparavant pour contraindre et dominer concourent à donner l'illusion de la toute-puissance.

Les conséquences de cette véritable mutation sont incalculables ; à titre d'exemple, la publication des Dialogues de Galilée sur les deux systèmes du monde serait inconcevable aujourd'hui ; ils furent publiés alors même que l'Inquisition régnait en maître sur toute la sphère des idées. Que dire de plus ?

Cette mutation du mode civilisationnel du capitalisme qui en fait dès à présent un nouveau totalitarisme conduit à des régressions fondamentales dans les missions assignées au système éducatif comme à la recherche publique ; pour ce qui concerne le cas de la France, ces aspects sont suffisamment décrits dans les Notes jointes pour ne pas les développer à nouveau.

Mais avant d'en venir à la question des questions, c'est-à-dire la problématique de l'alternative encore quelques remarques, si vous le permettez, relatives à la France et à ce que la politique qui s'y mène constitue comme symbole pour l'Union Européenne ; chacun de nous je suppose connaît par cœur cette phrase extraordinaire perdue quelque part dans cette monstruosité bureaucratique appelée Traité Constitutionnel Européen, que sa version « simplifiée » mode Sarkozy n'a sûrement pas modifiée (les rédacteurs de ce chef-d'œuvre avaient d'autres soucis) : « la recherche est libre ». C'est tout ce que vous trouverez en matière de rapport de l'Union Européenne aux défis actuels de la connaissance. Cette phrase grotesque se décline en France par la création d'une autre monstruosité conceptuelle, savoir la figure du « scientifique chevronné-

manager ». Beaucoup d'entre vous ne manqueront pas de dire que c'est faire grand cas d'une banalité hors de France ; on devrait cependant y regarder à deux fois ; l'observation de Karl Marx relative aux luttes de classe en France selon laquelle ce pays « rassemble comme aucun autre les éléments de la pureté classique, un pays où comme nulle part ailleurs les luttes de classe sont menées jusqu'à la décision complète » est une indication beaucoup trop oubliée à mon sens ; certes dans la politique universitaire française menée par Sarkozy, il y a des éléments de copiage, mais ce ne sont pas les plus intéressants ; dans tous les autres pays de l'Union adoptant plus ou moins le « modèle anglo-saxon » le Président d'une Université (ou le Recteur dans certains pays) a cessé depuis longtemps, sauf exception, d'être un scientifique actif. C'est un bureaucrate nanti de quelques attributs honorifiques ; en règle générale, ce n'est pas lui qui décide mais le Conseil de Surveillance ou quelque autre instance de gestion où les sponsors, les lobbies de diverse nature discutent des choix politiques. La Réforme Sarkozy prétend à tout autre chose : d'une part elle se veut un EXEMPLE INSTITUTIONNEL pour le pays dans son ensemble, dimension que nous ne pourrions développer ici, d'autre part EXEMPLE pour lequel la science EFFECTIVE et la logique du profit doivent être étroitement liés jusqu'au niveau des individus. Ainsi se forge le concept d'une science ASSERVIE. Quant à savoir si cet objectif qui n'avait jamais été explicité auparavant est « réalisable », c'est une question dont on parlera plus loin. On ne manquera pas de me faire observer que le Traité de Lisbonne évoque la création de « *l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde* ».

Or la compétition dont il s'agit, c'est EXPLICITEMENT celle de la Guerre Economique et chacun peut voir que celle-ci conduit à la guerre tout court (ce n'est pas une exagération à en juger par divers documents fondamentaux situant le rôle militaire de l'UE sans parler de la réintégration dans l'OTAN).

Quant à l'économie de la « connaissance »...en vérité c'est se moquer. Le temps est donc venu de faire les comptes comme le dit Sganarelle à la fin de Dom Juan ; si possible des comptes, avant que Dom Juan ne soit englouti et l'humanité avec dans les flammes de l'enfer provoqué par la boulimie du capital.

Avec cette question des comptes, nous sommes dans la problématique de l'alternative ; c'est à quoi je vais me consacrer à présent.

1) - MES GAGES, MES GAGES !!!

Les comptes dont il s'agit sont multiples ; il y a de fortes raisons qui empêchent d'en faire le tour, on y reviendra ; il s'agit ici de quelques balises tout au plus.

- le financement public : je propose comme tâche immédiate le rassemblement de données fiables au niveau de l'UE donc dans chaque Etat-membre ; il est de la première importance de savoir si la tendance française est ou non générale quelles sont les exceptions, quelle signification donner à ces exceptions le cas échéant ; on l'aura compris, en France, la tendance sur dix ans est à la régression drastique ; ceci malgré des luttes qui ne parviennent que très modestement à corriger les choses à la marge. On a glosé à l'infini sur le soi disant engagement de l'UE de porter sur la décennie à 3% du PIB l'engagement financier relatif à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche ; or, les observateurs progressistes, y inclus de nombreux scientifiques ne se sont guère préoccupés de la DECLINAISON concrète de ces 3% ; pour les sphères dirigeantes les choses sont pourtant sans mystère ; un Euro d'argent public dépensé doit rapporter un Euro ; c'est déjà dire quelles contraintes drastiques seront imposées à l'argent public ; or c'est loin d'être tout : on parie sur l'innovation privée c'est-à-dire l'investissement du capital privé pour parvenir à cet objectif ; en France, on ne dispose que de peu d'éléments fiables pour chiffrer l'effort financier de la sphère économique en matière de Recherche-Développement ; malgré cette carence, les chiffres dont nous disposons montrent que le rêve des dirigeants européens est pure illusion alors même que TOUTES les mesures sont prises pour permettre le libre développement du capital. De cela on peut tirer deux questions : cette tendance s'observe t-elle dans toute l'UE ? Quelles exceptions et quelle signification de ces exceptions le cas échéant ?

Deuxième question encore plus centrale :

L'Union Européenne a besoin d'un OUTIL FIABLE de mesure de l'investissement privé en matière de recherche développement ; par outil fiable d'évaluation des politiques publiques relativement à ce secteur, on doit entendre une instance indépendante de la Commission Européenne, assise sur des instances nationales ayant des missions équivalentes, constituée de façon pluraliste et comportant évidemment les organisations syndicales ou ce qui dans les pays de l'UE en tient lieu. Comment constituer un tel outil ? Avec quels partenariats ?

Troisième question déjà évoquée lapidairement plus haut : de quels outils fiscaux et financiers l'UE doit-elle se doter pour permettre un réel contrôle démocratique de l'utilisation des FONDS EUROPEENS et ORIENTER l'investissement industriel privé vers la Recherche-Développement ? Ne devons nous pas préalablement mesurer le gaspillage des fonds européens publics soi-disant destinés à favoriser l'implantation d'entreprises de Hi-tec ? (il va de soi que le PGE devrait ou a déjà des orientations de ce type sur un plan plus global ; on se restreint ici volontairement.

N'y a-t-il pas urgence à construire et concevoir un Etablissement Public Européen chargé de l'interface Recherche fondamentale – technologique-industrielle ? Comment le concevoir pour doter les populations européennes d'un outil fiable, démocratique, transparent en évitant le piège de la bureaucratisation et celui d'une forme supranationale d'étatisme ? Cette orientation est-elle compatible avec les règles de l'OMC? (il va de soi qu'elle est INCOMPATIBLE avec le principe de la concurrence libre et non faussée du Traité Constitutionnel simplifié ou non). Si la réponse est négative, quelles conséquences en tirer ?

S'agissant de l'Enseignement Supérieur, Bernard Calabuig me permettra de renforcer son intervention sur un point : - LE LMD.

La méthode utilisée en France pour provoquer ce bouleversement du système de diplômes n'est que peu différente du terrorisme idéologique : « accepter le nouveau moule ou disparaître », voilà la thématique à laquelle toute la communauté universitaire française a eu droit des mois durant ; à cela se sont ajoutées des formes de « carottes financières » pour les Etablissements universitaires qui joueraient les « premiers de la classe ».

En faisant l'hypothèse que ce bouleversement du système des diplômes DEVAIT avoir lieu en même temps dans toute l'Union Européenne (processus de Bologne), la question n'est-elle pas mûre d'en faire un bilan critique approfondi ? Est-ce que aujourd'hui tous les Etats de l'Union ont adopté le prétendu nouveau système doté des vertus de la pierre philosophale ; si oui, quel bilan en tirer ? Si non, peut-on comprendre comment on peut sans recours au moindre processus démocratique bouleverser ainsi le paysage universitaire de plusieurs Etats-membres ?

Comme Bernard Calabuig l'a indiqué, un tel bilan ne suppose nullement de la part du PGE que l'idée d'un système UNIFIE (et non pas UNIQUE) de diplômes européen soit à rejeter en soi ; un tel bilan serait utile immédiatement pour faire la démonstration publique des impasses de la construction actuelle, pour concevoir avec précision où l'Union ne doit PAS aller sous peine de ne pas être en mesure de répondre à des défis planétaires qui s'imposent à tous ; un tel bilan serait d'une aide inappréciable pour concevoir une alternative de gauche, progressiste visant à donner à tous la possibilité effective de développer pleinement ses capacités dans le cadre d'une logique européenne de Service Public, articulant et COMBINANT les potentiels nationaux dans la COOPERATION ORGANISEE au lieu de la Concurrence.

2) - DE QUELQUES CHANTIERS POUR LE PGE.

Questions idéologiques et politiques

Nous avons vu plus haut, qu'en dehors même des aspects dévastateurs de la crise financière, on doit aujourd'hui compter avec la crise écologique et énergétique d'une part, avec la crise de la démocratie d'autre part ; aucune de ces deux dimensions ne peut être affrontée sans un recours MASSIF au développement scientifique (et par là, il faut inclure tous les aspects y inclus

évidemment les sciences sociales, la philosophie.... En un mot, toutes les productions du génie humain doivent être totalement mobilisées); or l'une des régressions, et pas la moindre, comporte un double aspect : d'un côté, pour dire les choses sans langue de bois, la science fait peur à la société, ce sentiment diffus comporte une intensité variable mais il s'accroît et comporte des phases conflictuelles aiguës ; on doit prévoir à courte échéance des conflits ouverts plus graves encore ; d'autre part, la communauté scientifique, par delà les différences idéologiques qui la traversent a peur de la société ; elle craint davantage ce qu'elle croit être une forme pervertie de la démocratie c'est-à-dire la possibilité pour chaque citoyen(ne) de DECIDER y compris en matière technologique, que les choix POLITIQUES actuels ; certains observateurs de gauche sont tentés de retrouver des accents polémiques en fustigeant le « positivisme moderne des savants » ; mais l'époque n'est plus celle de Lénine et ce dernier se préoccupait moins de fustiger (même si la polémique ne le gênait pas) que d'approfondir les questions les plus profondes liées aux représentations humaines de son temps ; l'époque n'est plus celle de Lénine car la communauté scientifique, en Europe en tout cas, doit compter ½ million d'individus au lieu d'une poignée de savants plus ou moins isolés ; c'est une force potentielle considérable si on ne la laisse pas en friche ou aux mains des Barroso et autres Sarkozy qui leur proposent un nouveau pacte faustien ; les conditions de travail de la plus grande partie des scientifiques, leurs conditions matérielles les apparentent bien davantage aux ouvriers qualifiés d'aujourd'hui qu'à toute autre catégorie sociale etc...

Bref, on ne se débarrassera pas du problème en « fustigeant », et on le fera moins encore si l'on peut dire en considérant, après avoir refermé le cycle de « la science qui peut tout », qu'elle constitue un danger potentiel qu'il convient de circonscrire étroitement aux laboratoires.

La citoyenneté nouvelle a besoin de la familiarisation avec l'approche scientifique comme la science d'aujourd'hui a besoin d'une citoyenneté nouvelle. Cette question là pour le PGE, nous semble t-il, est une URGENCE en même temps qu'un chantier à ouvrir.

De la Coopération

A considérer les aspects Nord-Sud (on se bornera à cette dimension ici), d'après l'Institut de Recherche Pour la Coopération, l'UE inscrit dans le programme cadre (PCRDT) une enveloppe de 10M Euros pour cet objectif ; nous n'évoquerons même pas la question de l'orientation même du PCRDT qui est grevée de toutes les dérives déjà soulignées vers le profit immédiat et qui à l'heure où la science historique a su mettre en évidence l'importance du TEMPS LONG, se place exclusivement dans la perspective du TEMPS COURT ; en un mot, plus on glose sur « l'ambition » prétendue moins cela correspond à une quelconque réalité ; à titre d'exemple le Canada, tout entier lié aux choix du libéralisme sans rivages fait déjà infiniment plus dans ce sens que l'UE dans son ensemble ; or sortir l'UE de la mentalité du château fort suppose d'envisager à son niveau les questions planétaires. Le PGE se doit donc de produire à ce sujet, c'est un second chantier.

Bien des chantiers sont omis ici, on s'en doute ; en guise de conclusion provisoire, on ne manquera pas de s'interroger sur la possibilité pour le PGE d'être en mesure de faire face. Le choix n'existe pas ; et personne ne suggère que le PGE soit le seul maître d'ouvrage, encore moins que ce soit autour de lui que s'opèrent les rassemblements idéologiques et politiques transformateurs nécessaires ; en revanche, il a le devoir de contribuer.

Note : enseignement supérieur-recherche

(colloque PGE sur l'éducation)

Olivier Gébuhler

Introduction

Les Réformes relatives au système d'enseignement supérieur et de recherche français, menées au pas de charge, sans concertation autre que purement formelle, ont commencé AVANT l'actuelle présidence de la République ; toutes ont des caractéristiques communes et pour l'essentiel font l'objet de consensus entre les forces politiques qui se reconnaissent dans le libéralisme, et la social-démocratie. Elles s'inscrivent toutes dans le cadre strict du Traité Constitutionnel Européen rejeté par les Françaises et les Français en 2005 mais adopté depuis lors sous la forme abusivement appelée « Traité Simplifié » sous l'impulsion de N Sarkozy. Le TCE par lui-même ne contenait aucune indication concrète sur les MISSIONS de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans l'UE mais ses principes d'airain relatifs à « la concurrence libre et non faussée » devait servir de ligne de force pour les réformes en cours ; les Notes qui suivent ne peuvent être isolées d'autres documents fondamentaux qui soulignent la problématique française : il s'agit d'une part du Rapport Lévy-Jouyet « L'économie de l'Immatériel » (2007) qui contient explicitement le cadre de la Nouvelle Loi sur l'Enseignement Supérieur, *Le Rapport Attali* (02/2008) dont les formulations constituent par elles-mêmes une nouveauté dans l'élaboration des politiques publiques françaises, d'autre part de la LOLF (Loi Organique Relative Aux Lois de Finances) qui, adoptée en 2001 par l'Assemblée Nationale, interdit de fait un véritable contrôle parlementaire sur l'utilisation des fonds publics, interdit de fait toute comparaison d'exercice budgétaire d'une année sur l'autre et plus globalement constitue une mise en pièces de la comptabilité publique telle qu'elle se concevait à la suite de la Libération, en dépit de réformes successives visant à l'altérer. Il est impossible d'analyser les réformes en cours dans ces deux domaines (enseignement supérieur et recherche) sans mise en relation constante avec ces données structurantes de la pensée de la classe dirigeante française aujourd'hui.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adoptée le [10 août 2007](#), la Loi appelée par antiphrase « Liberté et Responsabilité de l'Université » constitue de l'aveu même de ses auteurs une « réforme PHARE » du Quinquennat de Nicolas Sarkozy ; cette appellation est justifiée ; le texte, en 4 articles contient l'essence même de la politique gouvernementale dans son ensemble et ses principes inspirent tous les actes fondamentaux de sa politique.

Avant de parcourir les éléments de ce texte, il importe d'abord de comprendre que l'une de ses conséquences directes est l'annihilation pure et simple d'une Mission considérée jusque là, à l'issue du mouvement populaire de mai 1968, comme essentielle au SERVICE PUBLIC D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, à savoir sa PARTICIPATION A L'ELEVATION DU NIVEAU CULTUREL ET SCIENTIFIQUE de la Nation ; cette Mission permet de comprendre la SINGULARITE du système français d'Enseignement Supérieur ; elle constitua longtemps un FREIN central dans les efforts de la bourgeoisie française de dessiner un enseignement supérieur à la mesure de ses besoins. L'éradication de cette mission de service public revêt de ce fait une signification fondamentale.

Ensuite, et en liaison directe avec ce qui précède, la Loi telle qu'adoptée n'institutionnalise pas les frais d'inscription faisant de l'enseignement supérieur « un investissement personnel » au lieu d'être comme il se devrait un investissement SOCIAL ; en un mot, le principe de la GRATUITE des études supérieures n'est pas littéralement remis en question ni d'ailleurs le Rôle du Baccalauréat français en tant que PREMIER GRADE d'enseignement supérieur ; mais il importe de savoir que ces deux éléments se trouvaient dans le PROJET INITIAL ; il importe de savoir que tout est mis en œuvre dans

l'application de la LOI pour adopter de façon subreptice des principes que de premières luttes balbutiantes avaient permis d'éliminer ; tant la GRATUITE QUE le DROIT A l'ACCES DE TOUT BACHELIER (E) aux études supérieures sont l'objet d'une bataille sourde et la tendance qui se dessine montre bien que, sortis de la LOI par la porte, ces principes (non gratuité et sélection à l'accès) entendent revenir par la fenêtre ; au demeurant, les principes fondateurs de la LOI existante sont tels qu'ils entraînent des conséquences essentielles qui n'ont pas besoin d'être gravés dans le marbre pour entrer en application.

On n'y reviendra pas en détail, les ténors de la social-démocratie française ont accueilli cette Loi dans l'enthousiasme ; il faut aussi mettre cet aspect en relation avec un leitmotiv de Ségolène Royal qui persiste à dire que « Nicolas Sarkozy ne réforme ni assez vite ni assez loin ; il n'a pas de projet ».

Enfin, cette Loi ne peut se comprendre par elle-même, elle est éclairée en profondeur par le récent Rapport de la Commission présidée par J Attali : celui-ci démontre que la Loi discutée ici n'est qu'une étape à vrai dire timide dans la totale recomposition du système français d'enseignement supérieur et de recherche publics dans le sens déjà indiqué par ailleurs.

Nous avons dit plus haut : 4 articles (de Loi) ; nous ne les considérerons pas dans l'ordre du texte mais dans celui qui nous semble le plus approprié à en comprendre la logique.

1 : Financement :

A côté du financement budgétaire et public temporairement maintenu dans des conditions complètement nouvelles, se voit maintenant créé un financement privé par le biais de FONDATIONS ; celle-ci n'organisent nullement une coopération potentiellement féconde entre le service public de l'enseignement supérieur et les divers secteurs de l'activité économique ; elles n'organisent pas davantage les coopérations nécessaires entre les collectivités territoriales et l'enseignement supérieur, ce qui impliquerait en effet des participations financières diverses DANS LE CADRE DE MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ; le but avoué des FONDATIONS consiste précisément à anéantir par PANS la logique de Service Public jusque là prévalente et à subordonner l'activité des Etablissements d'Enseignement supérieur à des financements privés, opaques, précaires dont les éventuels « donateurs » seront prompts à exiger le célèbre « retour sur investissement » ; afin d'initialiser ce processus, il faut rappeler que les éventuelles « rallonges budgétaires »⁹ sont financées cette année par le produit de PRIVATISATIONS d'entreprises nationales. A ces Fondations sont associées diverses mesures d'« incitation fiscales » éventuellement admissibles pour les donateurs PARTICULIERS mais pas pour les ENTREPRISES. Surtout, l'ensemble est adossé au système du crédit d'impôt-recherche dont on reparlera dans la seconde Note et dont le but avoué consiste à permettre la mise en Bourse d'entreprises de Hi-Tec, donc liées à la recherche publique.

2 : La « gouvernance »

Sous ce néologisme importé du Canada, on trouve une totale destruction des principes de gestion antérieure et leur remplacement par le modèle managérial combinant autoritarisme et absence de transparence dans une mesure inégalée ; à la figure du président élu par l'ensemble de la Communauté universitaire de l'établissement concerné, est substituée celle d'un personnage qui n'est responsable à aucun moment devant aucune assemblée élue (ou ce qu'il en reste), doté de pouvoirs d'intervention exorbitants ; les assemblées élues se voient modifiées en profondeur tant du point de vue de leur composition que de leurs prérogatives ; en fait des 3 Conseils existants ne persiste qu'une seule assemblée à pouvoirs décisionnels, entièrement liée dans ses

⁹ non prévues initialement alors que l'enseignement supérieur français connaît de façon notoire une très grave pénurie de moyens financiers ; on s'accorde à estimer que la dépense publique par étudiant devrait doubler sur 5 ans

décisions aux orientations du Président ; la large représentativité antérieure disparaît au profit d'une instance dont le nombre restreint de membres va de pair avec un renforcement accru des forces patronales. Derrière cet ensemble hyper bureaucraté, et comme on l'a mentionné laissant la plus grande place à l'autoritarisme, on doit voir un ETATISME renforcé au-delà de toute mesure ; les décisions ne sont même plus l'objet de discussions dans la communauté concernée, elles procéderont directement des choix de l'Etat auxquels seuls les Présidents auront accès avant leur implémentation, dont la mise en musique incombera éventuellement au Conseil d'Administration.

Avec la nouvelle Loi naît la figure d'une Université à RESPONSABILITE LIMITEE, dirigée par et pour la classe dirigeante, entièrement soumise aux exigences contemporaines de la mise en valeur du capital.

3 : Recrutements et Statuts des personnels.

Deux grandes orientations sont déjà inscrites dans la Loi.

Le principe qui les coiffe est le soi-disant « élargissement de compétence en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines », terminologie totalement calquée sur le management en vigueur dans le secteur privé.

Cet « élargissement » comporte deux volets :

- par le biais du Contrat d'Etablissement qui le lie à l'Etat (lequel n'est lié par AUCUN engagement), l'Etablissement d'enseignement supérieur reçoit une dotation budgétaire globale pour chaque année du Contrat (4 ans) « en distinguant les montants affectés à la masse salariale, les autres crédits de fonctionnement et les crédits d'investissement ».

Toutefois, « les montants affectés à la masse salariale au sein de la dotation annuelle de l'Etat sont limitatifs et assortis du plafond des emplois que l'établissement est autorisé à rémunérer. Le contrat pluriannuel d'établissement fixe le pourcentage maximum de cette masse salariale que l'établissement peut consacrer au recrutement des agents contractuels mentionnés à l'article L. 954-3. »

Autrement dit, la Loi autorise maintenant le recrutement de personnels précaires et leur rémunération est prise sur la masse salariale globale : d'une part la notion de carrière de la Fonction publique qui caractérisait les personnels sur emploi statutaire disparaît au profit de profils de rémunération à géométrie variable, d'autre part, la précarisation généralisée fait son entrée par le biais de personnels recrutés dans la cadre du Contrat d'établissement, et ne relevant que de ce dernier ; ces personnels sont rétribués sur la masse salariale globale qui ne peut être augmentée ; c'est une pression directe à la baisse généralisée des rémunérations des personnels statutaires .

-parachevant ce qui précède, le texte organise le passage de la gestion des emplois (recrutements et promotions) du niveau national, règle antérieure, au niveau strictement local. En lieu et place de coopérations disciplinaires nécessaires, le texte organise l'explosion des disciplines en remettant le recrutement des professeurs à des « Comités ad hoc » sous l'exclusive tutelle du Président qui dispose en fait d'un droit de veto sur les recrutements et promotions.

4 : L'université « propriétaire » de son patrimoine immobilier

Le texte indique, parlant des établissements : « Ils peuvent disposer des ressources provenant notamment de la vente des biens, des legs, donations et fondations, rémunérations de services, droits de propriété intellectuelle, fonds de concours, de la participation des employeurs au financement des premières formations technologiques et professionnelles et de subventions diverses. »

On ne saurait être plus clair : pour pallier les insuffisances prévisibles de la dotation budgétaire adoptée par l'assemblée nationale, un établissement d'enseignement supérieur « peut » dorénavant VENDRE tout ou partie de son patrimoine immobilier.

La panoplie d'une loi de boutiquiers affairistes est ainsi complète.

Note sur la RECHERCHE

(colloque PGE sur l'éducation)

Olivier Gébuhler

Cette Note, à la différence de la précédente s'appuiera davantage sur le contenu du rapport Attali

(<http://www.liberationdelacroissance.fr/files/rapports/rapportCLCF.pdf>) ; En effet, celui-ci met davantage en lumière la signification des réformes du système de recherche français que l'examen de la Loi cadre appelée elle aussi par dérision « PACTE POUR LA RECHERCHE ».

Naturellement c'est aussi cette Loi adoptée en 2005 qui retiendra notre attention. Auparavant, il est bon d'explicitier ce que nous entendons par « étatismisme » ; cette terminologie n'a pas cours dans l'UE ; et pour cause ; le « modèle anglo-saxon » versus Allemand du système de recherche n'est pas proche des conditions initiales françaises ; date usuellement de la Libération l'apparition d'un véritable appareil de recherche public national avec la création de Grands Organismes Publics de Recherche (CNRS, plus tard INSERM...) disjoints de l'enseignement supérieur et obéissant dès l'origine à des modes très différents de celui-ci ; ces GOPR sont des créations d'ETAT comme les nationalisations datant de la même période ; le gaullisme triomphant les modèlera ensuite à sa manière en conservant curieusement certaines caractéristiques démocratiques -on ne peut s'étendre ici sur l'historique et les contradictions de cette période-.

Mais même en conservant des caractéristiques démocratiques, le gaullisme instilla dans ces organismes une forme singulière d'étatismisme qui est à la fois détruite ET RECOMPOSEE par les actuels responsables politiques qui entendent avoir à leur main un outil performant pour la mondialisation capitaliste et sa pérennité.

Nous avons dit « étatismisme » ; par là, nous entendons un mode de fonctionnement qui procède directement de l'Etat, indépendamment des orientations politiques ; autrement dit, les institutions et organismes tombant sous le coup de cette analyse sont placés d'emblée HORS DU CHAMP IDEOLOGIQUE, POLITIQUE, SOCIAL ; *la recherche n'est pas un enjeu de société dans cette acception* ; la recherche est une charge que la société considère comme normale à la condition qu'elle vive pour elle-même, sans bruit , sans participer du débat de société et en conséquence ne vit que des ressources publiques qu'à un instant donné la société est en mesure de lui affecter, sans grever ses priorités. Cette situation typiquement française pour ce qui concerne l'Union Européenne n'a d'équivalent qu'au JAPON avec le MITI. Et ce n'est pas par hasard que la situation japonaise inspire la main gouvernementale et présidentielle française cependant que pour certains autres aspects structurants, c'est le modèle anglo-saxon qui sert de source inspiratrice ; modèle anglo-saxon mais PAS modèle NORD -AMERICAIN en dépit de similitudes ; modèle anglo-saxon mais pas modèle allemand, ne serait-ce qu'à cause du caractère historiquement thésaurisateur des industriels français, du caractère historiquement rentier du capital français et par suite de la coupure institutionnalisée très tôt en France entre recherche fondamentale (réservée aux organismes étatiques) et recherche technologique réservée à l'initiative du capital industriel ; ce modèle français vole en éclats dès la fin des années 80 ne serait- ce qu'à cause de la dernière caractéristique qui est devenue intenable mais il n'est pas question de rompre avec l'étatismisme ; au contraire, c'est à son renforcement démesuré que l'on tend.

Développer la recherche sur l'ensemble du front de la connaissance en mouvement était un postulat retenu par le gaullisme ; cela supposait une mission de prospective

scientifique auxquels les acteurs de la recherche prenaient une part décisive ; pas seuls mais acteurs décisifs ; les instances créées au CNRS à l'issue de la Libération le permettaient et quelle que fût l'incidence de la guerre froide sur la nomination des responsables de l'organisme, cette mission ne fût jamais mise en cause ; après 1968, tout change et avec la Loi de 2005, toute prospective scientifique associant réellement les acteurs de la recherche disparaît au profit recevant ses orientations que du SOMMET DE L'ETAT. « Un pilotage stratégique fort par l'État est nécessaire pour fixer les grandes orientations de recherche et faire émerger l'excellence dans certains domaines délibérément choisis. »⁽¹⁾

Cette conception est d'ailleurs la seule compatible avec cet aveu extraordinaire :
« La France a besoin d'environ 10 universités de taille mondiale (elle n'a pas les moyens d'en avoir plus de cette taille et de cette ambition, (souligné par l'auteur de cette Note). Les autres universités conserveront, comme aux États-Unis, leur vocation régionale ou nationale. »⁽²⁾

Il s'agit donc d'une réduction drastique du potentiel scientifique, technologique et culturel national mené au pas de charge et s'appuyant explicitement sur «La stratégie de Lisbonne, définie en 2000 par l'ensemble des pays membres de l'U E,...»⁽³⁾

Ensuite, une telle politique doit entièrement adossée à une logique explicite ; celle-ci découle du traité européen dit simplifié ; la recherche comme service public (ce qu'elle était en France jusqu'en gros la fin des années 60) disparaît totalement ; en lieu et place apparaît la logique managériale définie crûment par : «le financement, majoritairement issu de financements récurrents, n'est pas lié aux résultats des équipes de recherche tandis que les unités...»⁽⁴⁾

Financer davantage la recherche publique sur projet et à la performance. »⁽⁵⁾

« La concurrence libre et non faussée » fait donc une entrée en fanfare dans un domaine qui connaissait des formes de LIBRES COOPERATIONS.

Pour que cette logique soit intégralement appliquée sans risque de retour, est créée une « AGENCE d'EVALUATION DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR », dont la mission est explicite dans son titre, monstruosité bureaucratique, ne recevant d'instructions là encore que du sommet de l'Etat, et chargée de soumettre toute l'activité de recherche publique à la « culture du résultat ».

On ne saurait parcourir même à grands traits ce vaste ensemble sans évoquer deux questions capitales ; la première a trait à la recherche technologique qui pour nous inclut, sans s'y réduire ce qu'on appelle l'innovation ; mais dans la logique de ce qui précède, il n'y a pas de « résultat » sans « retour sur investissement » ; autrement dit, on doit s'attendre à ce que la recherche technologique soit exclusivement dictée par le TRES court terme et avant tout capable de profits pour le capital.

Les choses sérieuses commencent par l'aveu suivant : « Pour y parvenir, l'objectif a été fixé pour chaque pays de consacrer 3 % de la richesse nationale à la Recherche et au Développement.

Or, à ce jour, cet objectif n'est pas atteint pour la France (2,2 % du PIB contre 2,7 % aux États-Unis, 3,1 % au Japon et dans les pays scandinaves et 2,4 % en Allemagne), en raison notamment du faible niveau de l'investissement privé dans ce domaine (1,2 % du PIB, contre 2,3 % au Japon, 2 % aux États-Unis et 1,7 % en Allemagne). »⁽⁶⁾

Comment résoudre ce problème récurrent qui devient obsessionnel pour la classe dirigeante française ?

Sûrement pas en contrant par diverses mesures la propension du capitalisme français à faire du profit sans produire mais au contraire en CANALISANT cette caractéristique par des CADEAUX FISCAUX ORIENTES : « DÉCISION 32 ».

Développer la recherche privée.

« Une première étape a été franchie avec la réforme du crédit impôt recherche, dont on peut attendre beaucoup. (souligné par l'auteur de cette Note) »⁽⁷⁾

Il n'est pas utile ici de décrire un dispositif appelé à devenir TRES coûteux pour les finances publiques, alors que les laboratoires publics joueront au loto de l'ANR, et que les dotations budgétaires dites récurrentes seront constamment réduites ; il suffit d'indiquer que non seulement ce dispositif constitue du gaspillage effréné (on ne voit pas pourquoi les entreprises qui peuvent à frais réduits spéculer en Bourse au lieu d'investir dans des programmes innovants s'en priveraient) mais arriment la recherche aux formes les plus spéculatives, les plus parasitaires du capitalisme ; mais cela ne suffit pas aux auteurs des réformes en cours : « Simplifier les dispositifs d'allègement des charges qui, en pratique, imposent des conditions d'éligibilité restrictives (15 %des dépenses en recherche) et ne servent que les « Jeunes Entreprises innovantes » du secteur des services aux entreprises, au détriment des entreprises industrielles ».

Tout est dit et l'on vient trop tard.....

Nous avons parlé de deux questions capitales ; la première vient d'être rapidement évoquée ; la seconde concerne évidemment les statuts des personnels ; en la matière, la bride est lâchée, faut-il citer au risque d'être technique ou se contenter d'une formule qui a du sens mais qui ne décrit pas la sauvagerie de l'édifice : dorénavant l'emploi scientifique en son entier, dans le moindre recoin de ses qualifications sera soumis à la précarité la plus complète.

Le président de la République française évoquait dans ses vœux à la Nation sa volonté d'inscrire sa démarche politique dans une vision de civilisation ; en effet, celle de l'invivable pour l'immense majorité de nos concitoyennes et concitoyens.

1. Rapport de la Commission Attali p. 41
2. P. 37
3. P.40
4. P.41
5. P.41
6. P.40
7. P.43

MANIFESTE EUROPÉEN

contrer l'offensive néolibérale et construire ensemble une école qui porte l'émancipation humaine

L'avenir de nos systèmes éducatifs constitue un enjeu de société qui concerne fondamentalement l'avenir de la jeunesse. Alors que l'explosion des savoirs, la révolution de l'information ont ouvert des perspectives radicalement nouvelles pour le développement des aptitudes humaines et pour la progression de l'Humanité, se profile le risque d'une aliénation sans précédent où le plus grand nombre se trouverait dessaisi des immenses potentialités matérielles et intellectuelles qu'accumule la société moderne.

La composante intellectuelle du travail devient de plus en plus importante, les métiers impliquent de plus en plus de qualification, la séparation des tâches d'exécution et de conception tend à être dépassée, de même qu'il n'est plus rare de changer plusieurs fois de métiers dans une vie professionnelle.

Tous ces bouleversements supposent un effort accru de formation tout le long de la vie dans le cadre d'un parcours d'emploi sécurisé qui ne peut être viable sans une formation initiale générale et professionnelle de haut niveau.

À l'inverse des préconisations réductrices visant à dispenser un "minimum culturel" nous opposons le "maximum culturel" permettant aux jeunes de se construire, de s'épanouir, d'avoir les clés pour comprendre le monde et ses évolutions. Un tel enjeu ne peut être laissé aux bons soins de quelques experts, ni aux marchands, ni aux multinationales du savoir. Pour faire face à ces défis, nous pensons que le moment est venu de fonder une pensée progressiste pour nos systèmes éducatifs.

Le capitalisme est en crise. Pour sortir de ses contradictions, ses représentants mettent en oeuvre partout en Europe et dans le monde une véritable révolution néolibérale qui saccage tout ce que les luttes ont permis de construire et de faire avancer. Les peuples européens doivent s'emparer de ce débat et agir pour imposer des choix politiques qui s'inscrivent dans un mouvement de lutte contre toutes les formes de dominations et de rupture avec les forces d'argent.

Dans la plupart des pays de l'Union européenne, les politiques éducatives mises en oeuvre s'appuient sur une logique néolibérale qui transforme l'accès aux savoirs en marchandise. En outre, la conquête de savoirs nouveaux est entièrement soumise à une vision à court terme adossée à la recherche du profit, asservie aux dimensions les plus spéculatives du capitalisme. La mission de la recherche fondamentale est remise en cause comme l'indépendance intellectuelle des enseignants et des chercheurs.

Les réformes des systèmes éducatifs engagées dans de nombreux pays européens sur la base du processus de Lisbonne sont en contradiction avec le développement d'une véritable démocratisation, et les principes mêmes de service public d'éducation et de recherche auxquels nous sommes attachés :

- égalité des citoyens dans l'accès au savoir, au plus haut niveau de culture ;
- droit pour chaque citoyenne et chaque citoyen de développer pleinement, sans considération d'origine sociale, de sexe, de religion, l'ensemble de ses capacités intellectuelles et, pour ce faire, d'accéder tout au long de la vie aux formes les plus élaborées de la connaissance en mouvement.

Partout en Europe, les inégalités notamment sociales s'accroissent. La précarité, la pauvreté se développent et il serait fallacieux de laisser croire que l'École serait responsable des maux que cette situation engendre : difficultés d'insertion professionnelle, inadéquation des formations à l'emploi, délitement des liens sociaux, violence. Mais la conception même du système éducatif et ses modes de fonctionnement ont leur part de responsabilité dans la reproduction des inégalités, la sélection et le tri social. Ce système s'est constitué dans les pays de l'UE (avec des caractéristiques nationales qui n'en altèrent pas la logique profonde) dans la continuité du développement du capitalisme.

Potentiellement investi de dimensions universalistes, celles-ci n'ont cessé de se rabougrir et d'être mises sous le boisseau des exigences actuelles du capitalisme d'aujourd'hui. C'est avec cela qu'il faut rompre parce que sa responsabilité fondamentale consiste à former l'homme, le citoyen, le travailleur de demain, elle peut contribuer pour une part essentielle aux transformations sociales, économiques et politiques nécessaires pour construire l'Europe de progrès et de liberté qui est notre objectif fondamental.

Pour autant, rien dans les réformes mises en oeuvre dans nos pays sous l'impulsion de la Commission européenne et des gouvernements ne permet aux générations montantes d'affronter dans les meilleures conditions les défis planétaires majeurs (réchauffement climatique, amplification de l'étendue, de la fréquence et de l'intensité des

catastrophes naturelles, épuisement des ressources naturelles fossiles, crise alimentaire, etc.). Au contraire, elles fragilisent et mettent en péril les potentiels de formation existants en les soumettant à la concurrence généralisée, ce qui contredit, entrave et empêche les coopérations indispensables, en les soumettant étroitement aux exigences patronales européennes qui se calent sur la recherche boulimique du profit .

Ainsi, alors que la logique libérale appliquée à l'éducation telle que définie dans le processus de Lisbonne lors d'un conseil européen en 2000 prévoit dans ses ambitions proclamées *de faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale dans le respect de l'environnement...Le défi à relever est relatif aux effets de la "mondialisation de l'économie" (chute de la croissance, désindustrialisation européenne au profit des pays à moindre coût de main d'oeuvre) et d'une économie appelée à être de plus en plus "fondée sur la connaissance"*. Ce discours s'accompagne en réalité de décisions qui inscrivent l'éducation et la recherche dans les critères marchands de la mondialisation capitaliste : les conséquences désastreuses pour les peuples de l'Union européenne se mesurent en accroissement débridé des inégalités sociales, en développement de la précarité, et pour le système éducatif dans son ensemble de contradictions et de contraintes de tous ordres qui en minent les fondements. Elles poussent les populations à mettre en cause le principe même de "l'école pour tous" et d'une recherche scientifique indépendante. Elles entravent ses capacités à répondre toujours davantage aux défis civilisationnels contemporains. En poussant à la destruction du tissu social, en transformant le citoyen en capacité marchande, ces décisions organisent l'éclatement de ce qui doit présider à la formation et à l'insertion professionnelle, c'est-à-dire un haut niveau culturel, un esprit formé à exercer sa capacité critique pour développer l'initiative créatrice.

L'école publique, riche de tous les potentiels car seule capable d'accueillir indistinctement tous les enfants, est mise au ban des accusés. Alors qu'une véritable révolution pédagogique est à l'ordre du jour dans l'ensemble du système éducatif, les logiques libérales encapsulent et morcellent les champs du savoir, saccagent sous couvert de la recherche de l'excellence, les formes de savoir-faire et les appropriations culturelles antérieures. De fait, elles enferment les jeunes issus des couches populaires dans des représentations culturelles et civilisationnelles appauvries, un imaginaire de gadget, et en définitive une citoyenneté incapable de maîtriser la complexité du monde. Cette pédagogie là vise plus à former des citoyens dociles que des citoyens émancipés et prive l'Europe de demain des ressources créatrices indispensables à son développement.

Nous faisons un rêve : de la Maternelle à l'Université, l'École mise en oeuvre par la puissance publique devrait avoir pour première mission dans ses objectifs comme ses programmes de permettre l'accès de toutes et tous aux savoirs fondamentaux, une familiarisation avec les formes les plus élaborées de la connaissance en mouvement.

Nous faisons un rêve : de la Maternelle à l'Université, l'École mise en oeuvre par la puissance publique doit permettre l'accès de toutes et tous à une citoyenneté pleine, active, maîtresse de son avenir, en mesure d'exercer une souveraineté responsable.

Nous faisons le rêve d'une École qui, de la Maternelle à l'Université, affirme et réalise le droit de tout enfant, de tout jeune en formation à la réussite, une École dont les principes rejettent les prétendues théories éculées et nauséabondes des "dons" et des prétendus "handicaps sociaux- culturels".

Nous faisons le rêve d'une École qui, de la Maternelle à l'Université, soit exclue du champ de la logique marchande ; notre rêve est celui qui affirme la primauté de l'être humain sur toute préoccupation de rentabilité.

Nous faisons le rêve d'une École de tous les savoirs de la Maternelle à l'Université, le rêve du travail de l'esprit critique adossé aux héritages les plus brillants légués par le travail, les savoir-faire et le génie créateur des générations antérieures.

Nous faisons le rêve d'une École qui, de la Maternelle à l'Université, diffuse l'esprit de la paix, de la coopération libre entre individus libres et égaux en droit et une éducation qui soit la formation d'une pensée libre et d'un esprit critique et créateur visant à l'émancipation et l'épanouissement des individus contre toutes les formes d'aliénation.

Ce rêve est possible : il se construit et se construira dans les luttes de tout ordre, revendicatives et politiques qui visent à mettre en échec la stratégie du Traité européen adopté à Lisbonne qui est celle de la "concurrence libre et non faussée" appliquée à tous les domaines de la vie en société.

Ce rêve est possible : il s'accomplira dans l'effort et la mise en commun de toutes les forces progressistes pour construire un projet de système éducatif pour le continent européen qui soit celui de l'émancipation humaine ; les forces de l'argent ne sont ni invincibles ni toutes-puissantes ; elles ne peuvent rien contre la force d'un projet pour l'École qui porte l'ambition de répondre aux défis de civilisation de notre temps.

Appel à contributions

Le Parti de la Gauche Européenne (PGE) a décidé d'organiser une rencontre les 19 et 20 juin prochains afin de confronter les analyses des forces politiques de la gauche de transformation sociale à ce niveau concernant l'état des systèmes éducatifs et les perspectives ouvertes dans différents pays d'Europe sur cette question dont l'importance politique dans le contexte actuel n'échappe à personne..

Ce projet est notamment motivé par la nécessité de faire le point, dix ans après les « recommandations » de la commission européenne (pour l'essentiel : Bologne 1998 et Lisbonne 2000) ayant pour objectif affiché de construire « l'économie de la connaissance la plus performante au monde ».

Le sujet n'ayant jamais fait l'objet d'un débat véritablement collectif au niveau du réseau, nous sollicitons tous ceux qui seraient intéressés à y travailler afin que vous nous fassiez parvenir au plus vite le fruit de leurs réflexions sur les questions qu'il vous paraîtrait utile de soulever.

Sachant qu'il s'agit, avec cette initiative, d'amorcer un processus de réflexion collective , et Les délais de préparation étant très courts, nous vous demandons d'être synthétiques afin que les camarades qui participeront à cette rencontre aient le temps d'intégrer vos remarques dans la réflexion dont ils seront porteurs.

Les contributions sont à envoyer par mail, format PDF ou open office.....mmilekitch@pcf.fr

Colloque PGE sur l'Education

Compte-rendu des séances de travail des 19 et 20 juin 2008

Présence de 13 organisations du PGE représentant 13 pays : Roumanie, France, Espagne, Belgique, Suisse, Grèce, Danemark, Allemagne, Portugal, Tchèque, Luxembourg, Portugal, Pologne, 38 amis et camarades ont participé aux travaux du colloque.

Un compte rendu détaillé de cette rencontre est en cours de réalisation, chacun des intervenants transmettra un résumé de son intervention. La réunion a été introduite par Maïté Mola (Espagne), membre de la commission exécutive du PGE, présidée par Bernard Calabuig le jeudi et José Tovar le vendredi (France).

Maïté Mola a présenté l'activité du PGE dans le domaine de l'éducation, ensuite Bernard Calabuig a présenté une analyse de la feuille de route de Lisbonne ainsi que des propositions de travail, document que nous joignons au compte rendu, ainsi que l'intervention d'Olivier Gébuhler (France). Les différentes organisations présentes ont exposé la situation dans leur pays respectif. Il en ressort une similitude de problèmes, la mise en oeuvre d'une politique européenne de fait, en matière éducative fondée sur une conception utilitariste des formations mises au service exclusif d'un modèle économique néolibéral. Cette politique est mise en oeuvre, par des gouvernements de droite ou socialiste, sous des formes et des rythmes divers dans chacun de nos pays en fonction des contextes nationaux.

Partout se dessine de violentes attaques contre les services publics d'éducation, tendant à faire de l'enseignement une marchandise. Seule compte la financiarisation, l'école pour tous est malmenée, les élèves migrants vivent souvent dans une situation d'exclusion. La flexibilité et la précarité s'étendent aux enseignants et à tous les personnels.

Le processus de Bologne, conduit à la destruction de l'université publique, la situation en Grèce en témoigne.

Les participants au colloque ont observé de fortes mobilisations pour la défense de l'enseignement public et des statuts des personnels de l'éducation, en Espagne, en Grèce, en France... Il est nécessaire de travailler à donner une dimension européenne à ces actions.

Il est à noter que les politiques néolibérales frappent aussi les pays Nordiques, ainsi que les pays d'Europe de l'est, qui ont des particularités propres qui méritent d'être analysées, c'est vrai aussi de la Suisse, avec ses 16 cantons, de l'Allemagne avec les länders, la Belgique, etc..

Le colloque a traité de la situation des élèves pauvres et des inégalités scolaires, de la pédagogie, de la lecture à l'école, de la féminisation de l'enseignement, du rapport école emploi.

Nos décisions:

1- Préparer une journée de mobilisation contre la marchandisation de l'enseignement

2- Préparer l'université d'été du PGE, qui aura au programme un atelier éducation le 10 juillet à 16h30, il est proposé à Olivier Gébuhler de présenter une analyse globale de l'enseignement en Europe, suivront une analyse de la situation dans les pays Nordiques, ainsi que dans les pays de l'Est européen. Les participants mettront également en débat le projet de Manifeste que nous joignons à ce compte rendu ce dernier a pour objet de permettre aux forces de gauche et de progrès de travailler à la construction de principes et critères fondateurs de repères progressistes valables pour tous nos pays, comme outils indispensables d'émancipation et de progrès humain.

Notre colloque a été le point de départ de la co-rédaction de ce manifeste, celui-ci pourrait être finalisé pour la fin de l'année et donner lieu à l'initiative du PGE, à un acte public de présentation au premier trimestre de l'année 2009, avant les élections européennes.

Maïté Mola présidera l'atelier de l'université d'été du PGE et Henri Wehenkel (Luxembourg) exposera le manifeste dans sa rédaction initiale. Sur ce dernier sujet, les participants au colloque suggèrent de réaliser deux versions, l'une courte sous forme d'appel et une seconde version plus étoffée.

Il est d'autre part proposé que Bernard Calabuig coordonne le groupe de travail d'éducation avec l'aide de Maïté Mola et Henri Wehenkel tout deux membres de l'exécutif, celui-ci est ouvert à tous les membres qui désireront s'y impliquer.

Compte-rendu réalisé par :
Maïté Mola, membre de l'exécutif du PGE
et Bernard Calabuig, membre de l'exécutif national du PCF

Université d'été du PGE

Suite à ce colloque, s'est tenu, le 10 juillet de 16 h à 18 h 30, un débat lors de l'université d'été du Parti de la gauche européenne à Paris.

Transformation néolibérale de l'école et de l'université, sens et portée des résistances.

Participaient : Maïté Mola (PGE), Brigitte Gonthier-Maurin (sénatrice des Hauts de Seine), Olivier Gébuhler (PCF), Stéphane Bonnery (PCF) et Daniel Rome (PCF).
Compte-Rendu réalisé par Olivier Gébuhler

Ce Compte-rendu ne prétend ni à l'exhaustivité ni a fortiori restituer la richesse de l'atelier ; il représente davantage un « pense-bête ». L'auteur de ce texte prie toutes les participantes et participants de l'excuser s'ils ne se reconnaissent pas nominalement ou si le sens de leur intervention a été altéré ; TOUTES les interventions devraient circuler par courriel (mail) et de ce fait ceci devrait OBLIGER les participantes et participants à les ECRIRE ; en outre, l'auteur du texte a usurpé diaboliquement son rôle en insérant des commentaires là où il lui semble bon ; bien évidemment, les carences du texte, les appréciations, tous les aspects de ce texte qui portent à critique sont de l'exclusive responsabilité de l'auteur.

1) Observations générales : L'atelier a rassemblé 30 participantes et participants de nombreux pays de l'Union, et fait notable, un représentant de la Turquie (évidemment, ce phénomène à lui seul montre que la mise à l'écart de la Turquie hors de l'UE est une véritable absurdité). Beaucoup de participantes et participants de l'atelier sont représentants ou partie prenante de Mouvement de Jeunesse ou Etudiant de leur pays respectif ; ceci donnera une coloration d'impatience productive à l'atelier **qui impose de donner des suites à la hauteur.**

Globalement malgré le temps court, des interventions construites, denses, sans langue de bois, exigeantes quant à la suite du travail collectif.

L'auteur de ce compte-rendu souhaite vivement que **notamment** les interventions de Marie-Claire Cullié sur le concept européen que la GAUCHE doit mettre en avant en matière de Service Public, l'intervention de L. Lhommeau sur le rôle nouveau des aspects MILITAIRES dans l'ENS SUPERIEUR **allemand**, l'intervention si percutante d'une camarade (l'auteur n'a pu retenir son nom mais le contenu lui permettra de se reconnaître) de la **Jeunesse de Synaspismos** sur le ROLE DU PROCESSUS DE LISBONNE par rapport à la mutation LMD EN CE QU'ELLE REDEFINIT TOTALEMENT LE CONTOUR DE la conception de la QUALIFICATION ET DE L'EMPLOI soient écrites et soient jointes aux minutes de cet atelier pour diffusion la plus large.

(Toutes les interventions ont été remarquables mais l'auteur ne peut échapper à son âge avancé à la déformation professionnelle consistant à trouver des prix d'excellence partout)

• L'atelier

En Introduction, Maïté Mola, Brigitte Gonthier-Morin (Sénatrice PCF), Daniel Rome, éclaireront diverses facettes de l'atelier ; Maïté en situant ces travaux dans le cadre de la dynamique du

PGE, en insistant sur son évidente accélération, Brigitte en soulignant les ravages déjà produits sur le système éducatif en France par la politique Sarkozy et les questions qu'elle pose en terme de riposte à l'échelle européenne, Daniel en donnant des éclairages importants relatifs au Manifeste sur l'Ecole et son utilisation.

La discussion revêt deux lignes de force qui s'entrecroisent : le fait que le Manifeste ne puisse pas à cette étape (il vient d'être distribué et ne peut dans le cadre d'une première lecture rapide être considéré comme « connu », faire l'objet d'apports et d'éclairages nouveaux voire critiques induit un appel de plusieurs intervenants à définir des revendications CONCRETES permettant de hisser le niveau des luttes à l'échelle européenne. D'autre part, des analyses de fond sont produites sur la portée et la signification des réformes conduites notamment dans l'enseignement supérieur (voir supra avec Synaspismos, mais aussi Die Linke, PCF, ...) ; sont relevées les tentatives (bloquées en France MAIS DANS LES TUYAUX) d'instaurer des Droits d'accès élevés aux Etudes supérieures, le fait que les études (en général) soit dorénavant considérées comme un CHOIX INDIVIDUEL PAYANT au lieu d'un DROIT UNIVERSEL, le sens du processus de Lisbonne en termes de modifications structurelles et conceptuelles de la qualification et de l'emploi, le rôle nouveau des aspects militaires dans le domaine éducatif....

A cette étape, il convient de noter que le Manifeste même en première lecture ne suscite pas de critique.

Daniel Rome revient dans la discussion sur le Manifeste : pas prêt-à-porter, pas « don des communistes français » au PGE ; tentative modifiable de fonder une reconquête de gauche sur des principes larges et évocateurs ; tentative de créer par un texte politique l'effervescence nécessaire des luttes et des contributions ; suppose un mouvement de diffusion publique très large en même temps que des retours interactifs ; outil pour la campagne des européennes 2009.

Olivier Gébührer souligne quelques idées :

- Au moment où, en France, Xavier Darcos démantèle la formation des enseignants, B OBAMA fait la démonstration de ce à quoi ont conduit les « principes Darcos » aux USA : le paysage du système éducatif nord américain est un champ de ruines dont le fondement, selon lui, est précisément l'abandon de toute ambition en matière de formation des enseignants.
- La gauche en Europe (**Pas le PGE**) dans sa variété, dans son attente, ses aspirations est potentiellement majoritaire, largement majoritaire. Le PGE doit s'imprégner de cette idée pour conquérir et produire les idées nouvelles à partir desquelles une autre construction européenne sera possible. Le trésor progressiste de CHAQUE PAYS doit être mis à contribution dans ce but.
- Il importe de construire une batterie de critères NOUVEAUX pour édifier un système unifié (pas unique) de formations et de diplômes à l'échelle européenne.
- La question de l'articulation formation citoyenne–formation professionnelle est le cœur de l'échec de la vision social-démocrate et généralement de la gauche en matière de système éducatif ; réfléchir d'une part à des formes NOUVELLES D'EFFICACITE SOCIALE et d'autre part à la fin de la scission historique entre « ceux qui produisent et ceux qui décident ».

Rencontre- débat « Ecole, une nouvelle ambition ! »

*Intervention de Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice des Hauts de Seine,
avec la participation de Bernard Calabuig, et d'Esie Calamara, membre du PGE de Grèce*

Je suis particulièrement heureuse de vous accueillir dans l'espace départemental des communistes des Hauts de Seine.

La fête de l'humanité est toujours un moment original et important.

Un moment qui mêle convivialité, solidarité, résistance, rassemblement et élaboration alternative.

C'est ce que nous voulons faire à propos de l'Ecole.

Nous pensons qu'il est urgent, de fonder, en Europe, une pensée progressiste pour l'Ecole, s'appuyant sur une mise en débat de principes, de critères afin de favoriser prise de conscience, coordination et production d'une vaste contre-offensive et d'une alternative aux projets désastreux exigés par l'ultralibéralisme.

Pour cela, il faut que les forces de gauche, les progressistes, tous ceux et celles qui partagent l'aspiration à une véritable égalité des droits pour la réussite pour tous, se rencontrent, se rassemblent, se dotent de moyens d'intervention.

Nous pensons qu'il est urgent de travailler à un véritable saisissement citoyen des enjeux liés à l'Ecole.

C'est à dire au droit fondamental qui devrait être accordé à chacun, chacune d'accéder à un haut niveau de connaissances, pour relever les défis de formation, de qualification et de libération humaine posés en ce 21^{ème} siècle.

L'éducation constitue un investissement décisif pour un pays.

Pour assurer le plein développement de ses capacités et se construire comme citoyen, pour accéder à des emplois épanouissants et rémunérateurs, il y a besoin de systèmes éducatifs qui permettent d'amener tous les élèves à un haut niveau de formation scolaire.

S'agissant de la réflexion à conduire, nous ne partons pas de rien.

Notre rencontre d'aujourd'hui s'inscrit dans un processus déjà engagé.

Elle constitue un des premiers prolongements au colloque européen, organisé en juin dernier à Paris, par le réseau « Ecole » du Parti communiste français en coopération avec le Parti de la Gauche Européenne.

Vous le savez sans doute, nous poursuivons depuis un travail d'élaboration d'un manifeste européen pour donner vie à une Ecole qui porte haut l'émancipation humaine.

Ce projet de manifeste est à votre disposition.

Et, nous souhaitons mettre à profit cette rencontre pour faire franchir une nouvelle étape à la réflexion engagée, recueillir vos réactions, critiques, apports, créer ainsi les conditions d'un nouvel enrichissement et élargissement de cette pensée progressiste.

Je le disais à l'instant ce travail est urgent tant les réformes exigées et déployées par le capitalisme sont partout en Europe porteuses de graves régressions et de nouvelles inégalités.

Les politiques éducatives mises en œuvre impulsent, en effet, une logique néolibérale qui transforme l'accès au savoir en marchandise.

En France, La droite, le gouvernement de N. Sarkozy, le Médef, multiplient les mesures pour déconstruire les fondements de l'Ecole de la République pour servir une nouvelle visée de société où élitisme, individualisation et précarité sont promus au rang de principes.

Bernard Calabuig l'indiquait lors d'une conférence en mai dernier, « l'école de Sarkozy-Darcos, c'est

le renoncement à l'école pour tous ».

Ce nouveau système qui rime avec désengagement de l'Etat et de l'Education nationale est la porte ouverte à l'amplification de l'enseignement privé.

Il va être synonyme d'explosion des inégalités.

Nombre d'enseignants l'ont bien compris.

Notre rencontre se tient d'ailleurs au lendemain d'une première mobilisation dans notre pays, à quelques jours seulement de la rentrée, à l'appel d'une large intersyndicale.

Rassemblements, distributions de tracts, grèves locales ont rythmé la journée d'avant-hier et préparent une nouvelle mobilisation en octobre.

En transformant progressivement les missions et les finalités de l'Ecole, en s'émancipant des obligations de service public, ces réformes façonnent en réalité partout un projet de société éclatée, qui répond à la feuille de route, tracée par la commission européenne dans le cadre de l'agenda de Lisbonne de 2000, de construire d'ici 2010, « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde* ».

A l'exigence de l'accès à tous et à toutes à un haut niveau de connaissance, la droite, le Medef, toutes les forces au service de l'ultra libéralisme veulent y substituer la notion d'employabilité. Le lien peut-être rapidement fait avec le démantèlement du code du travail et des garanties collectives dans notre pays et les déréglementations exigées par la commission européenne.

On peut cependant parler, dans notre pays de méthode Sarkozy, d'une capacité à capter des aspirations à la solidarité pour les dévoyer vers des réformes ultralibérales, même si elle n'est pas sans rencontrer des limites.

Cette stratégie se construit à partir d'une offensive idéologique sans précédent. Ainsi l'Ecole française serait moins performante que les autres écoles en Europe, le niveau serait en baisse, les moyens mobilisés dans le cadre des politiques publiques seraient exorbitantes et sans adéquation avec les résultats, il faudrait remobiliser l'école pour « ceux qui veulent travailler », le concept d'égalité des chances se substitue au concept du droit d'accès pour la réussite de tous et de toutes.

Cette offensive, interpelle en France comme dans toute l'Europe, les hommes et les femmes qui ne renoncent pas à l'émancipation et au bonheur.

Elle interpelle fortement la gauche, en Europe comme en France sur sa capacité à produire une réflexion utile au développement des luttes sociales et sur sa capacité à se rassembler pour porter un projet d'avenir pour l'Ecole, vecteur d'une société émancipée.

C'est l'objet du travail entrepris par des progressistes européens avec ce projet de Manifeste.

Nous faisons un rêve indique t-il ; celui d'une école, qui, de la maternelle à l'université, soit :

- l'œuvre de la puissance publique, ayant pour mission l'accès de toutes et tous aux savoirs fondamentaux, à une citoyenneté pleine et active, maîtresse de son avenir, située hors du champ de la logique marchande, affirmant la primauté de l'être humain, développant un esprit critique adossé aux héritages les plus brillants légués par le travail et le savoir-faire des générations antérieures, constitutive d'un esprit de paix, de coopération entre individus libres égaux en droit et en éducation.

C'est à ce travail d'intelligences que nous souhaitons vous inviter aujourd'hui.

L'école maternelle

Note réalisée par Caroline Nugues, Assistante parlementaire de Brigitte Gonthier-Maurin (sénatrice) et d'Annie Mandois, réseau école du PCF.

Dès son arrivée au ministère, Xavier Darcos s'est intéressé à la question de la maternelle, même si cela est peut-être passé inaperçu (Déjà en 2003, Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire de Luc Ferry, avait déclaré dans l'émission "Face aux chrétiens", sur Radio Notre-Dame « son intention de « freiner la scolarisation des 2 ans »... pour libérer des emplois »).

Le ministre, on le sait donc, est hostile à la scolarisation des 2 ans et vante souvent le modèle finlandais qui ne scolarise les enfants qu'à l'âge de 7 ans, sans préscolarisation.

Ses déclarations devant la commission des Finances du Sénat le 3 juillet dernier n'ont donc fait que confirmer sa position. Mais devant le tollé provoqué par la médiatisation de ses déclarations, le ministre se défend aujourd'hui de n'avoir évoqué que la scolarisation des 2 ans. Tentant ainsi de noyer le poisson en relançant le débat, jamais tranché réellement, des bienfaits ou des méfaits de la scolarisation des 2 ans. L'écoute intégrale de son audition montre bien qu'il parlait de l'école maternelle dans sa globalité. (Voir aussi document en annexe)

La scolarisation des enfants de 2 ans à 6 ans date d'un décret organique de 1881 qui a transformé les salles d'asile en école maternelle. Depuis sa création, l'histoire de l'école maternelle se confond avec celle de l'école publique. Aucun texte n'a remis en cause ce décret, seuls les moyens donnés -« dans la limite des places disponibles »- n'ont pas permis de lui donner toute sa réalité.

Aujourd'hui, le gouvernement appréhende la question de la maternelle avec la question, et même le problème, bien réel, de la garde des jeunes enfants.

D'après Annie Mandois, animatrice au réseau école du PCF, il nous faut tordre le coup à l'idée que l'école maternelle est un mode de garde, d'ailleurs elle pense que la crèche n'est pas que cela non plus (Suzy Cohen l'appelait d'ailleurs « l'école des bébés »). Nous parlons d'accueil et d'éducation et de scolarisation même chez les petits de 2 à 6 ans. Bien sûr, Fillon, Darcos et tous les autres parlent de garde avec l'idée de supprimer des postes d'enseignants et la gratuité de cette structure qui accueille des petits enfants. Donc la question de la maternelle s'inscrit bien dans une réflexion globale sur le système d'éducation de la maternelle à l'université, même si des liens peuvent et doivent se réaliser avec les autres structures de la toute petite enfance. L'avenir de la maternelle nécessite un débat sérieux, que nous sollicitons et dans lequel nous apportons nos propositions notamment dans le livre édité par le Réseau école du PCF, « L'école en quête d'avenir » (2007).

Si l'on supprime la maternelle, «qui va garder les enfants ?», comme l'a fait remarquer Xavier Darcos devant les sénateurs de la commission des Finances le 3 juillet dernier. Cette question a un sens pour les parents. Il est vrai que l'entrée en maternelle des petits soulage, en partie, les parents de ce problème. C'est indéniable. Et le gouvernement va s'en servir. « Éduquer », « accueillir », c'est un peu la même chose a répété le ministre cet été lors du débat au Parlement sur le service minimum à l'école rebaptisé « droit d'accueil ». Le travail de (con)fusion entre les notions « d'école », « d'éducation » et « d'accueil » a donc été entamé et il va se poursuivre.

En parallèle, il leur faut accréditer l'idée, dans l'opinion publique, auprès des parents, à coups de rapports, que la maternelle finalement ne fonctionne pas bien... Et qu'en parallèle, ils proposent aux parents de résoudre le problème de la garde de leurs enfants par d'autres moyens, comme le jardin d'éveil. Alors l'école à partir de 3, 4 ou 5 ans, cela changerait quoi ? D'autant qu'un tas d'autres pays européens (Norvège, Suède, Finlande, Allemagne) l'ont fait et qu'en plus ils sont mieux classés que nous dans les classements de l'OCDE sur l'éducation. CQFD !

Car il ne faut pas oublier que Nicolas Sarkozy, pendant la campagne présidentielle, s'est engagé à mettre en place un droit opposable à la garde d'enfant d'ici 2012.

Très récemment donc la députée UMP des Alpes-Maritimes, Michèle Tabarot, a remis au Premier

ministre son rapport sur « le développement de l'offre d'accueil de la petite enfance ».

Ce rapport et ses propositions préparent donc tout à fait le terrain :

Le modèle mis en avant étant, bien sûr, celui des pays nordiques et de l'Allemagne avec ses jardins d'enfants.

Extrait du rapport P. 71 :

- Dans un premier temps (2009-2012), je propose de développer sur l'ensemble du territoire l'offre de garde destinée prioritairement aux enfants âgés de 2 à 3 ans, en créant **des jardins d'éveil dans les structures existantes et les écoles maternelles (cf infra)**, et de déployer un service d'accompagnement des familles à la recherche d'un mode de garde. **Cette mission relèverait de la responsabilité des communes ou des intercommunalités**, qui se verraient confier une compétence facultative dans le domaine de la petite enfance ;

- A partir de 2012, si l'état d'avancement du développement de l'offre d'accueil le permet, la garde sera rendue effective pour l'ensemble des enfants âgés de 2 à 3 ans. Tout parent actif qui en ferait la demande, en situation d'échec dans sa recherche active d'un mode de garde, et au vu de sa situation professionnelle ou familiale pourra bénéficier d'une proposition de mode de garde.

- Dans un second temps, à partir de 2015, le droit de garde pourrait être ouvert progressivement à l'ensemble des enfants, en fonction de l'évolution de l'offre d'accueil.

Concernant la maternelle, les rapports depuis 2007 n'ont pas manqué.

A venir très prochainement, celui de la Cour des comptes commandé par la commission des **finances** du Sénat, qui selon Jean Arthuis, le président de la Commission des Finances, devrait « aider à la réflexion » que Darcos souhaite mener sur l'école maternelle.

Le groupe de travail sénatorial de la Commission des Affaires culturelles sur la scolarisation des jeunes enfants devait rendre son rapport cet été, mais il a été reporté sine die. Hasard ou pas, lors des auditions auxquelles Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice PCF, a assisté, les interlocuteurs ont tous défendu, peu ou prou, l'école maternelle.

1 - Le rapport 2007 du HCE :

A l'été 2007, le rapport du Haut conseil de l'Education (HCE) est remis au ministre, il porte sur l'école primaire. Un des 5 chapitres du rapport est consacré à la maternelle.

Que dit ce rapport ? Que le « hiatus entre la maternelle et le CP est l'une des insuffisances les plus sérieuses de l'école primaire » du fait de la non mise en œuvre totale de la réforme des cycles¹⁰.

Selon le HCE, « l'école maternelle ne met pas tous les enfants dans les mêmes conditions de réussir à l'école élémentaire ».

« La maîtrise de la langue orale en particulier, qui conditionne l'ensemble des apprentissages ultérieurs - on ne peut apprendre à lire qu'une langue qu'on parle déjà- est devenue l'une des missions principales de l'école maternelle », note le rapport. « **Tous les enfants passent désormais par l'école maternelle dès la petite section, mais on l'a vu, les difficultés repérées chez un nombre non négligeable d'entre eux à l'entrée du CP compromettent à jamais leurs chances de réussite scolaire**¹¹. Bien entendu, **l'école maternelle n'est pas la seule responsable de leur échec : les difficultés repérées à**

10 Depuis une réforme de 1989, le cycle 1 est appelé cycle des apprentissages premiers et comprend la petite section et la moyenne section de maternelle. Le cycle 2 est appelé cycle des apprentissages fondamentaux et comprend la Grande Section (GS) de maternelle, le CP et le CE1. Le cycle 3, appelé cycle des approfondissements comprend le CE2, le CM1 et le CM2.

11 Le HCE cite une étude réalisée en 1997 sur un échantillon d'élèves qui montre « qu'il existe une forte corrélation entre le niveau de compétences à l'entrée du CP et l'accès en sixième à l'âge normal ». « Les élèves en difficultés en dès leur entrée en CP le sont toujours, dans leur quasi-totalité, par la suite : l'école élémentaire en permet pas, en général, de réduire les difficultés repérées au début de la scolarité ». (P11-12)

l'entrée du CP ne devraient pas être aussi décisives alors que l'enfant se trouve au milieu d'un cycle et qu'il a cinq années d'école élémentaire devant lui. Il reste que la question de la responsabilité de l'école maternelle dans l'échec scolaire à long terme ne peut pas être éludée.

Les programmes de 2002 rappellent pourtant que « le jeu est l'activité normale de l'enfant. » et que « **l'école maternelle, école de plein exercice, doit se distinguer de l'école élémentaire par la pédagogie qu'elle met en œuvre** ».

Le rapport constate que « bien que les particularités de l'école maternelle soient affirmées dans les programmes, dans la réalité les méthodes d'apprentissage et d'évaluation pratiquées en grande section s'alignent très souvent sur celles de l'école élémentaire. Cette situation n'est pas étonnante puisque la formation des professeurs des écoles les prépare souvent non à l'école maternelle mais à la seule école primaire et plutôt au cycle 3, qu'aux premières années de cette école élémentaire ».

Le rapport fait le même constat pour la formation des inspecteurs.

Il souligne aussi que la « pression des familles pour que la petite école ressemble à la grande, dans l'espoir d'assurer une meilleure réussite scolaire à leur enfant, renforce la tendance de l'école maternelle à se claquer sur l'école élémentaire ».

Selon le HCE, **le ministère devrait « étudier de plus près l'organisation et le fonctionnement de l'école maternelle sur lesquels les analyses précises manquent ».**

Côté comparaison, le HCE évoque d'autres formules en Europe destinées aux tous jeunes enfants qui ne séparent pas, avant l'éducation élémentaire, l'éducation (avec un programme d'enseignement imposé) de l'accueil (voire du maternage et des soins). Le personnel y est formé pour tous les aspects du développement des enfants. Ces lieux ne négligent aucun des deux termes « école » et « maternelle ». Une grande part est d'ailleurs encore faite au jeu et aux activités créatives à l'école élémentaire, et les résultats scolaires ultérieurs des enfants sont bons ».

2 - Le rapport Bentolila : (Cf. en annexe la note d'Annie Mandois)

En décembre 2007, le linguiste Alain Bentolila remet son rapport sur la maternelle commandé par Xavier Darcos. Il préconise la fin de la scolarisation de 2 ans, mais prône la scolarisation obligatoire dès 3 ans. Le rapport a été rapidement enterré par Xavier Darcos.

3 - Le groupe de travail DGESCO :

Parallèlement à cette commande du ministre, enseignants, syndicats, parents d'élèves et associations pédagogiques obtenaient du ministre la création d'un groupe de travail piloté par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) sur la maternelle.

En décembre 2007, ce groupe de travail a rendu un rapport d'étape déclinant 8 préconisations pour l'école maternelle.

Les huit préconisations de ce rapport d'étape étaient :

1/ Clarifier les programmes de l'école maternelle pour qu'ils présentent explicitement finalités et objectifs, et disent clairement ce qui est attendu de tous les élèves en fin de grande section et soient compréhensibles pour les parents.

2/ Donner à l'apprentissage de la langue française une priorité absolue.

3/ Faire figurer explicitement dans le projet d'école les modalités de la liaison entre école maternelle et école élémentaire.

4/ Rédiger un cahier des charges national sur la spécificité de l'évaluation à la maternelle.

5/ Renforcer la formation initiale et la formation continue des maîtres à la spécificité de l'école maternelle. Prévoir une formation spécifique à tous les formateurs et inspecteurs.

6/ Organiser l'accompagnement professionnel des enseignants nouvellement nommés en maternelle.

7/ Mieux accueillir les enfants et leurs parents à la maternelle.

8/ Proposer des préconisations nationales pour l'équipement et le fonctionnement de l'école maternelle.

4 - « Renouveler les missions de l'école maternelle » : c'était l'objectif fixé par Xavier Darcos dans le document sur la réforme du primaire que le ministère avait présenté en novembre 2007 aux syndicats. La maternelle n'était évoquée qu'à la fin sous le vocable :

- Les missions de l'école maternelle seront redéfinies en fonction des âges d'accueil. L'école maternelle française résulte de choix historiques spécifiques à notre pays. A la fonction de garde du 19ème siècle s'est ajoutée une fonction éducatrice, enfin l'école maternelle est devenue un lieu d'apprentissage.

L'école maternelle doit jouer tout son rôle dans la réussite scolaire. Il n'est pas envisageable qu'elle soit réduite à une fonction de garde pour de très jeunes enfants qui ne retirent aucun bénéfice mesurable d'une scolarisation trop précoce. Aussi, dans les domaines de l'apprentissage du langage, du développement physique et de l'autonomie, une véritable progressivité sera mise en œuvre de la Petite section à la Grande section, en fonction des besoins de chaque enfant.

- Il faut donner à l'école maternelle un programme qui respecte mieux sa spécificité en matière pédagogique et, comme pour l'école élémentaire, un programme compréhensible par tous. C'est à l'école maternelle que les enfants deviennent des écoliers. Ils apprennent les règles de vie collective, font une première découverte du monde qui les entoure et acquièrent une première maîtrise organisée de la langue parlée et écrite. Ce programme s'attachera notamment à mieux définir les objectifs de la Grande section d'école maternelle et ainsi son rôle dans la scolarité.

- Enfin la formation des personnels enseignants en maternelle doit être renforcée. Il faut donc que, dans le cadre de la formation initiale, lors des deux premières années d'exercice, mais aussi en formation continue, de véritables modules de formation consacrés à l'école maternelle soient proposés. Ils permettront aux nouveaux professeurs des écoles de se doter des outils nécessaires à l'exercice de leur métier.

On est donc là très loin des « enseignants bac + 5 payés pour changer des couches et faire faire des siestes ».

Les réformes annoncées jusque-là par Xavier Darcos ont en effet assez largement ignoré la maternelle. « Le guide pratique des parents » distribué à cette rentrée par le ministère n'évoque d'ailleurs pas la maternelle et débute au CP. Quid alors de la continuité entre Grande section (GS) et CP, les deux faisant normalement partis du cycle 2 dit cycle des apprentissages fondamentaux ?

Tout semble donc en place pour faire disparaître l'école maternelle. Car elle est un vivier possible d'économies en postes. Faut-il rappeler que Bercy préconise la suppression de 100000 postes à l'Education nationale durant la mandature.

L'école maternelle* en chiffres

I - L'école maternelle :

Les écoles maternelles publiques: 17 000 étaient recensées en 2007-2008

Depuis 1995, le chiffre ne fait que diminuer, on est passé de 19 062 écoles maternelles en 1994 à 17 000 en 2007.

Les écoles maternelles privées : 213

Ce chiffre était en diminution constante sur la période 1999- 2006 (419 à 160).

Près de la moitié des écoles maternelles ont 3 ou 4 classes. 82% des écoles maternelles comptent une à cinq classes, contre 59% à l'école élémentaire.

Le nombre d'élèves : à la rentrée 2007, 2 232 000 enfants étaient scolarisés dans le préélémentaire public et 319 000 dans le privé. Soit au total 2 551 100 enfants scolarisés en maternelle.

La scolarisation des 2 ans en recul : en 2007, 20% des enfants de 2 ans (révolus à la rentrée scolaire) étaient scolarisés (public + privé). En 2000, ce taux était de 35%.

En Seine-Saint-Denis, le taux de scolarisation à deux ans est passé de 22% en 1999 à 8% en 2006.

Selon une enquête menée auprès des départements par le Snuipp, dans un tiers des départements, il est fait état de difficultés pour scolariser les enfants de 3 ans.

Cette enquête pointe aussi du doigt la baisse du nombre d'écoles maternelles. Cette baisse est la conséquence de fusions avec l'école élémentaire. Ces opérations qui permettent de réaliser des économies freinent souvent, selon le Snuipp, les organisations mises en place pour les plus jeunes et réduisent les prises en compte des spécificités de la maternelle.

Les personnels : les documents officiels du ministère ne recensent pas le nombre d'enseignants en maternelle. On sait seulement qu'en janvier 2008 le nombre d'enseignants (instituteurs + professeurs des écoles) dans le premier degré public était de 322 357 (hors stagiaires et formateurs).

Dans le budget 2008, la part des « dépenses de personnel » pour le préélémentaire était de plus de 4 milliards contre un peu plus de 7 milliards pour l'élémentaire.

Le budget 2008 indique également que l'enseignement préélémentaire compte 84 343 ETPT, contre 161 412 ETPT pour l'élémentaire.

II - Scolarisation et garde d'enfant : « qui pour s'occuper des enfants et à quel prix ? »

Pendant la campagne Nicolas Sarkozy a lancé la promesse d'un droit d'accueil opposable du jeune enfant d'ici 2012.

Pour garantir ce droit il faudrait au moins créer 350 000 places en crèche dans les 5 ans à venir. L'investissement est estimé de 1 à 4 milliards d'euros.

D'après le dernier rapport de la Cour des comptes sur la sécurité sociale (comptes 2007), le taux de scolarisation des 2-3 ans a diminué de 27% entre 2003 et 2007.

Ce sont donc 63 335 enfants qui ont dû être pris en charge par d'autres moyens.

A la rentrée 2005, 5000 enfants étaient en attente de scolarisation en maternelle, dont 300 avaient plus de 3 ans. Au 30 juin 2005, 645 enfants de plus de 3 ans étaient en crèche faute de place à l'école maternelle.

Le rapport de la Cour des comptes souligne donc que « celle évolution apparaît peu cohérente au regard de la bonne utilisation de l'argent public : le coût par enfant est moindre s'il est accueilli en maternelle plutôt qu'en EAJE (Equipement d'Accueil du Jeune Enfant (décret n° 2000-762 du 1 août 2000) est un, concept qui regroupe l'ensemble des dispositifs ni [familiaux](#), ni [scolaires](#) qui offrent un lieu de vie à l'enfant de 0 à 6 ans, c'est à dire les [crèches](#), les haltes-garderies et les établissements réalisant du multi-accueil).

En 2006, le coût d'un enfant accueilli en maternelle était de 4570 euros, contre 13368 euros en EAJE. (ces coûts incluent les agents territoriaux spécialisés d'écoles maternelles (ATSEM) mais pas celui des personnels en charge du périscolaire ni de la cantine).

* France métropolitaine + DOM

ANNEXE

Des informations, relayant les menaces de disparition de l'école maternelle, circulent d'ailleurs sur internet.

A ce titre le site et les forums de discussion sur le site de l'AGEEM (association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques) sont intéressants. (<http://www.ageem.fr/>)

Sur un blog hébergé par le site Mediapart, le 11 juillet 2008, on peut lire un article de Sébastien Rome, directeur d'une école élémentaire ZEP/REP à Lodève, concernant la prochaine suppression de l'école maternelle :

Malgré sa longueur, je reproduis ce texte dans son intégralité car, à mon sens, il donne une vision tout à fait plausible de ce qui nous attend en décrivant notamment les différents étages de la fusée (dont le lien avec l'enseignement privé catholique) :

X. Darcos va supprimer l'école maternelle ?

Le gouvernement va mettre en place un large plan d'économie dans l'Education nationale en réduisant la scolarité des élèves. Progressivement, les élèves de deux ans puis de trois ans et enfin de quatre ans ne seront plus accueillis à l'école maternelle. Le plan en préparation depuis plusieurs mois à Bercy sera bientôt mis en œuvre. En effet, la Caisse d'allocations familiales de Montpellier vient d'annoncer aux crèches et aux PMI qu'elles devraient s'apprêter à accueillir (ou plutôt garder en leur sein) les enfants de 2/3 ans à la rentrée 2009 puis, à terme, les enfants de 3/4 ans.

C'est un responsable d'une structure d'accueil de jeunes enfants présent à la réunion qui m'a donné cette information.

Une tendance de fond et une accélération récente

En France, depuis les années 90, le taux de scolarisation des 3 ans avoisine les 100%. De nombreux rapports ont souligné les liens qui existaient entre le haut taux de natalité en France et cet accueil gratuit de qualité et très bien réparti sur le territoire. Par contre, une interrogation constante a toujours accompagné la scolarisation des 2 ans. Liée à la création des ZEP où elle s'est le plus effectuée, la scolarisation des deux ans a pour but principal de faire parler français des élèves qui n'auraient pas ce bagage à la maison. Cette scolarisation existe aussi dans les zones rurales où elle est une solution de mode de garde pour les parents. Depuis 2000, leur scolarisation a chuté. Ceci s'explique par le fait que ces élèves ne sont plus pris en compte par l'administration dans le calcul du nombre moyen d'élèves par classe qui détermine une ouverture ou une fermeture d'une classe. Ainsi, après une fermeture, les écoles ne peuvent accueillir ces élèves que dans la limite des places disponibles, même dans les zones les plus en difficulté.

X. Darcos, auditionné par l'Assemblée nationale sur l'exécution du budget 2007, a bien résumé l'état d'esprit actuel sur cette question : « comme père, je ne crois pas à l'efficacité de la scolarisation à deux ans ». Effectivement, la première rentrée pour les parents est toujours difficile même quand on se destine aux plus hautes fonctions de l'Etat. Se séparer d'avec son enfant alors que l'on est encore en pleine « fusion » avec lui quelle douleur ! (aller faire un tour lors de la prochaine rentrée devant les écoles maternelles...).

Pour être plus sérieux que X. Darcos qui ne fait appel qu'à ses sentiments de père pour juger de l'avenir socio-économique de la France et de sa place dans le monde car, c'est bien cela le sujet, on lira à profit **le n°66 de Education et Formation de 2003** tiré du site du même du Ministère et qui fait le point sur la scolarisation en maternelle. La question y est clairement posée : « *Faut-il développer la scolarisation à deux ans ?* ». La synthèse développe son argumentaire en deux points. Le premier indique que « *globalement l'avantage dû à une entrée à l'école maternelle à deux ans **semble relativement faible.*** » (je souligne) et seconde que ce sont « *les élèves des ZEP, ceux des catégories sociales défavorisées, mais aussi ceux des catégories sociales les plus favorisées, bénéficieraient le plus d'une scolarisation très précoce.* ». Par ailleurs, les auteurs affirment données à l'appui que « *l'effet bénéfique d'une scolarité maternelle*

longue peut se constater et les quelques élèves qui sont entrés en maternelle à quatre ans ou plus seulement, redoublent le CP ou le CE1 pratiquement deux fois plus que ceux entrés à trois ans. Lorsque l'on sait que les élèves qui redoublent le CP ou le CE1 ont des carrières scolaires plus difficiles et quittent plus souvent le système éducatif sans qualification que les autres, il apparaît nettement qu'une scolarisation longue en maternelle contribue à améliorer à la fois le devenir scolaire des élèves qui en ont bénéficié et l'efficacité globale du système éducatif. ». Le rapport préconise une politique volontariste pour favoriser l'accueil des deux ans en ZEP qui passerait par l'amélioration de la qualité de l'accueil.

Avec de tels rapports sur les effets bénéfiques de l'école maternelle, dont on dit que le monde nous envie, on comprend que le Ministre ait estimé [le 3 juillet 2008 devant les sénateurs](#) « que l'organisation de l'école pré-élémentaire [...] était difficile compte tenu de son caractère passionnel. ». (retenez bien ce mot de « pré-élémentaire », il servira à faire une distinction entre l'école « pré-élémentaire » et l'école maternelle devenant synonyme de « jardin d'enfants » à l'allemande) A cette occasion, le Président du Sénat, Jean Arthuis, « a rappelé que la commission étudierait plus particulièrement la question de l'école maternelle à l'automne 2008 ». C'est à cette occasion que les attaques contre l'école maternelle seront portées.

Quels seront les apprentissages qui manqueront aux élèves ? Principalement, et c'est essentiel, le fait d'être élève (se tenir sur une chaise mais aussi ne pas mordre le copain, attendre son tour, ne pas crier pour prendre la parole...tout ce que l'on ne peut pas apprendre si l'on reste seul avec sa maman en relation duelle). L'autre apprentissage est la constitution d'un stock suffisant de mots pour aborder la lecture. Là, les inégalités sociales joueront encore plus à fond.

J'ai eu connaissance de cette information il y a quelques mois, en apprenant que Bercy travaillait sur le sujet mais, je l'avoue, je ne l'ai pas pris au sérieux. Un ballon d'essai avais-je dit ! Les objectifs d'accueil des enfants affichés par la CAF de Montpellier prouvent qu'il n'en est rien. Depuis que nous savons que « *désormais, quand il y a une grève, personne ne s'en aperçoit* », que « *la France est en train de changer* » et cela « *beaucoup plus profondément qu'on ne le croit* », plus rien n'est impossible ou, au contraire, « TOUT EST POSSIBLE ».

Après le « Munich pédagogique », la « campagne de Pologne contre l'école »

Antoine Prost nous a avertis qu'une ligne jaune avait été peut-être franchi par la réduction du nombre de jours de classe, nous pouvons affirmer que les offensives ne font que débiter selon les principes déjà éprouvés du « **Blitzkrieg** » (guerre éclair) politique. Le monde enseignant est encore derrière sa ligne Maginot. Il reste encore peu de temps avant que le dernier coup soit porté.

Après cette métaphore filée, je souhaite revenir aux conséquences concrètes de la mesure en évoquant les justifications prévisibles qui ne manqueront pas d'être données et auxquelles nous aurons droit. Tout comme un célèbre chroniqueur de France Culture le matin, je me risque donc à la prédiction politique.

Tout d'abord, Notre Président va annoncer un grand pas dans la lutte contre les inégalités scolaires. Mieux, il va faire ce qu'aucun gouvernement de gauche n'avait osé faire avant lui alors même que l'idée est défendue depuis longtemps chez les « progressistes » : il défendra **l'allongement de la scolarisation pour la faire commencer dès 5 ans**. Or, vous le savez maintenant, de fait, la scolarisation est « culturellement » obligatoire dès 3 ans puisque le taux de scolarisation à cet âge est quasiment de 100 %. Voilà donc un progrès qui fera régresser les élèves.

Il recentrera l'école sur ses missions fondamentales (« cœur de métier » terme cher aux entrepreneurs) en redéployant une partie des postes à l'école élémentaire, vers les élèves en difficultés (eh oui, il y aura du boulot dans le secteur sans scolarisation).

Mais un des enjeux de la scolarisation des enfants de deux ans à quatre ans, c'est la possibilité des parents de trouver un mode de garde gratuit de qualité et très bien réparti sur le territoire alors que la France manque cruellement d'un « service public de la petite enfance ». Tiens encore une idée de gauche, génial, Notre Président va pouvoir s'y jeter dessus. X. Darcos a déjà sous-entendu cette idée en regrettant devant les parlementaires le 18 juin que la « politique de la petite enfance n'ait jamais été faite » en France. Suivez donc mon raisonnement : l'Etat offrira aux parents la possibilité de faire garder leur enfant au sein même des « anciens » locaux de l'école maternelle. Pour eux, rien ne changera. Mieux même, ils y gagneront en souplesse car il n'y aura plus les contraintes horaires des écoles.

Mais qui gardera les enfants ? Réponse de l'Etat : du personnel qualifié à l'accueil de la petite enfance employé par les Mairies. En effet, X. Darcos qui connaît bien (*sic*) ce qui se fait dans les écoles maternelles ne « comprend pas pourquoi recruter des bac+5 pour faire faire la sieste à des enfants » (le 18 juin encore), il y a donc des marges de manœuvres. Dans les intentions législatives ce personnel qualifié sera composé d'éducatrices pour jeunes enfants, de puéricultrices (actuellement, un minimum (*sic*) légal de 50% du personnel qualifié suffisent pour faire fonctionner un crèche) or, ces personnes sont rares sur le marché du travail et les formations sont longues.

Dans la réalité, les maires seront les seuls pilotes du personnel et de cette structure. Comment vont-elles agir ? De manière très simple puisque elles mettaient à dispositions des écoles du personnel municipal ATSEM (Agent Spécialisé des Écoles Maternelles). Une fois les classes maternelles supprimées, les ATSEM ne se retrouveront pas sans travail puisqu'il faudra organiser la garderie ! D'ailleurs pour tenter de calmer le mécontentement des maires qui commence à se faire sentir [1], l'Etat annoncera l'attribution **de subventions pour les municipalités** et « l'assouplissement » des contraintes d'accueil (pour 16 enfants : 4 adultes et de 120 à 160 m² selon la législation actuelle) ou plus probablement en créant **une nouvelle structure aux contraintes plus souples qu'en crèche** donc. Je vois déjà le nom : « Les maisons de la petite enfance ». Il s'agit surtout de faire baisser le coût comparativement aux crèches. X. Darcos devant les parlementaires rappelait que la « crèche coûte 7 ou 8 fois plus cher que l'école ». Une politique de la petite enfance devra donc trouver une solution de garderie moins coûteuse **et** supprimer des classes maternelles (un instit coûte plus cher à l'Etat qu'une crèche ; quand on pense qu'il faudra le payer jusqu'à sa mort !).

A moins que la solution ne se trouve [ailleurs](#) :

« Au moment où l'Éducation nationale se désengage à l'égard des moins de trois ans, le temps est sans doute venu pour les établissements catholiques de redécouvrir leurs savoir-faire spécifiques pour l'accueil des tout-petits dès dix-huit mois (ou même en deçà) et de les mettre à la disposition de tous. » « Ce chantier exigera d'inventer des formules très variées, adaptées aux contextes locaux. Sortons des sentiers battus ! Utilisons, en ce domaine comme dans les autres, nos espaces de liberté ! Sachons être aussi audacieux que des enfants ! ».

Plus haut est écrit :

« L'enseignement catholique a depuis longtemps une tradition et une expérience dans l'accueil de la petite enfance, notamment grâce au jardin d'enfants qui constitue, pour certains d'entre nous, le premier souvenir d'un trop lointain passé. Même si, comme en attestent les témoignages du dossier « Place aux tout-petits ! », cette pratique originale est restée vivante sous des formes diverses, le développement des classes maternelles a conduit à la scolarisation des enfants en bas âge, et ce avant même trois ans.

Le traditionnel débat sur les avantages et les inconvénients d'une socialisation des enfants par la famille ou par des institutions éducatives est désormais largement dépassé. Il a été profondément renouvelé par le développement du travail des femmes, l'évolution des modèles familiaux et la nécessité de faciliter l'insertion scolaire de

beaucoup d'enfants dont les parents ne sont eux-mêmes pas parfaitement intégrés sur les plans professionnel et social.

Des enfants ont besoin de nous pour grandir, des familles attendent de nous une aide pour les accompagner dans leur mission de premiers éducateurs. »

Enseignement catholique actualités | n° 321 | février 2008

Ce gouvernement s'apprêterait-il encore à faire un cadeau au privé ? Souhaite-t-il démontrer que notre système scolaire fonctionne mal en le privant des ressources pour s'assurer qu'il marchera mal ? Le débat sur la scolarisation des jeunes enfants n'est-il dépassé que pour le privé ? La messe est-elle déjà dite ?

Les oppositions (partis et syndicats) trouveront-elles des arguments pour éviter cette « campagne de Pologne contre l'école » ou doit-on tout faire tout seul ?

Pour en finir:

On voit donc bien les choses se dessiner selon ce qui est mon *hypothèse* : les parents aux moyens financiers suffisants placeront leurs enfants jusqu'à 4 ans dans des structures à fort taux d'encadrement (crèches, écoles privées), les plus démunis dans les maternelles (le mot « école » disparaîtra) quasiment gratuite, avec un taux d'encadrement peu élevé (selon les possibilités de la mairie, en fait) sans garantie de formation et enfin, une école « pré-élémentaire » pour les 4-5 ans. Il s'agit de la copie du modèle allemand accumulant les inconvénients de la mauvaise préparation à l'école (la qualité n'est pas garantie partout sur le territoire) et de la stigmatisation forte des familles qui ont plus d'un enfant (les femmes ne sont plus rapidement disponibles sur le marché du travail).

Source : (consultable sur <http://www.mediapart.fr/club/blog/sebastien-rome/110708/x-darcos-va-supprimer-l-ecole-maternelle>)

A propos du rapport Bentolila sur « La maternelle : Au front des inégalités linguistique et sociales ».

**Un rapport de commande au service d'une politique destructrice
Par Annie Mandois, animatrice du réseau école du PCF**

Affligeant et contradictoire le rapport dit « rapport Bentolila » sur l'école maternelle, intitulé « La maternelle : au front des inégalités linguistiques et sociales », auquel Alain Bentolila, apporte une caution « scientifique » puisqu'il en a assuré la direction, à la demande du ministre de l'éducation nationale Xavier Darcos.

Affligeant, si l'état des lieux dressé révèle, chez ceux qui l'ont réalisé- vu leurs fonctions- une méconnaissance réelle et profonde de ce qu'est l'école maternelle aujourd'hui !

Encore plus affligeant si -ce qui paraît le plus plausible- nous sommes face à un dénigrement volontaire et à un mépris bien réel des enseignants, des enfants et des parents !

En fait, il apparaît comme un véritable rapport de commande, un rapport politique destiné à justifier les mesures que souhaite prendre le gouvernement Sarkozy/Fillon/Darcos et dont les arguments - les termes mêmes- se rapprochent fortement des déclarations de Fillon lorsqu'il était ministre de l'Education « l'école n'a pas pour mission de faire de la garderie » ou Darcos, dans son premier ministère, annonçant que la maternelle constituait « une réserve de postes », avec en plus des relents de rapport Bénisti, sur les « enfants venus d'ailleurs » et leurs familles, même si les propos se veulent plus maîtrisés, moins humiliants et plus constructifs.

Visés les 2/3 ans dont le rapport annonce de façon péremptoire le renvoi, sous prétexte que « l'école maternelle doit se désengager progressivement d'une mission qui n'est pas la sienne », « sa vocation » étant « d'éduquer et non seulement de prendre soin » !

Ainsi, avant « 3 ans révolus » (âge proposé d'accès à l'école obligatoire) on ne ferait que « garder » et non « éduquer » un enfant !

Les personnels de crèche vont être ravis de l'apprendre !

Quelle méconnaissance ou mépris de la petite enfance, de ses besoins, de ses possibilités mais aussi du travail et de l'expérience des personnels, des chercheurs en sciences de l'éducation, psychologie, biologie sur le développement du petit être humain de la naissance à 3 ans, et tout particulièrement en ce qui concerne la conquête de la parole et du langage !

Il est désormais reconnu par tous qu'on ne « garde » pas un enfant -quel que soit son temps d'existence et justement dans ces premiers moments, mois, années de vie- « comme on garde une valise » : tout acte ou « non acte » est du lien social et concourt à la construction de sa personne, de son identité, de son rapport aux autres.

Seule une volonté idéologique ultraconservatrice d'accompagnement d'une politique rétrograde peut expliquer autant de cécité volontaire et même d'appauvrissement de la pensée !

Pour preuve l'utilisation des thèmes les plus éculés, les plus réactionnaires tel celui du « déficit de la médiation familiale » dû au travail des femmes, à leur prise de responsabilités, à la parité et aux pères « qui n'ont pas changé leurs habitudes de vie ». Des parents qui auraient trouvé un bon moyen de « se dédouaner de ne pas consacrer toute l'attention et la disponibilité auxquelles les enfants ont droit » en les « précipitant » « très tôt » « vers une scolarisation précoce » et « des activités éducatives et culturelles » !

Un rapport contradictoire par la force des choses !

Mais ce rapport se révèle contradictoire en ce qu'il suggère en lui-même, par la force des choses, des solutions différentes de celles qu'il préconise dont la plus flagrante et la plus significative concerne les conditions d'accueil des tout-petits.

Ainsi, dénonce t-il à juste titre : « Comment peut-on imaginer que 30 enfants de deux ans réunis dans une salle de 50 à 60m², confiés aux bons soins d'une institutrice qui n'a pas été formée pour cela, puisse trouver des conditions favorables à leur développement psychologique, linguistique et social ? »

Effectivement, c'est bien là le problème majeur dénoncé depuis des décennies par les enseignants et les parents qui demandent des baisses d'effectifs et des formations pour les personnels. Une évidence qui serait retenue par toute personne de bon sens mais pas par Mr Bentolila, qui dans sa vision du petit en est resté à « l'asile » préconise de renvoyer les petits de l'école. Pauline Kergomard et Marie Pape-Carpantier réveillez vous!

Que de contradictions aussi quand il s'agit d'aborder la maîtrise de la langue et le devenir élève !

D'un côté, un appel à des « exercices », avec des pédagogies de type élitistes à 4/5 ans et de l'autre le renvoie au « biberon » et « à la couche » des plus jeunes avec des personnels non enseignants (les enseignants n'interviendraient que quelques heures par jour dans des petites sections) et pour les enfants « venus d'ailleurs », des séquences « hors temps scolaire » avec des étudiants bénévoles ou à la charge des communes et des familles !

Qui peut penser que c'est ainsi que l'on traitera les inégalités ?

La commande politique est criante afin de faire accepter la réduction du nombre d'enseignants, la décharge financière sur les communes et les familles, la privatisation et le développement du marché de l'éducation et de la petite enfance. Tout comme sont criantes leurs contradictions face aux besoins, et aux possibilités de notre époque, qu'ils sont obligés d'une façon ou d'une autre d'exprimer même si c'est pour les contourner.

Saisissons nous du débat tel qu'il est posé : « Que fait on du petit de 2/3ans ? »

Que Fait-on de l'école maternelle ? Quelles solutions apporter à ce qui ne marche pas ?
Faut-il réduire l'école maternelle ou la développer, l'améliorer ?

A ces questions, Le Réseau école du PCF, les élus et militants communistes répondent sans ambiguïté : il faut la développer et l'améliorer.

Pour cela nous faisons des propositions qui sont contenues dans un « Projet pour une école de l'égalité, de la justice et de la réussite pour tous », dans un projet de loi déposé à l'Assemblée nationale en 2005 et reprises dans un livre « L'école en quête d'avenir » publié en 2006.

Nous les livrons dans le débat.

L'école maternelle française constitue (en Europe et dans le monde) une originalité. Elle est la première étape de la scolarité commune qui permet à l'enfant de devenir progressivement un élève.

Et ceci dès l'âge de 2/3 ans, ce moment d'intense développement psychique, de développement cognitif de l'enfant, en particulier dans la conquête de ses fonctions langagières et motrices qui ne demandent qu'à être sollicitées et à s'épanouir.

Il est aujourd'hui largement démontré que cette scolarisation précoce, instauré il y a plus de 100 ans, représente un atout supplémentaire pour la réussite scolaire, en particulier pour les enfants des milieux populaires.

Il s'agit donc de créer les conditions de sa réalisation, de lui donner les moyens, constamment revendiqués par les personnels de l'éducation et les parents, mais refusés par les gouvernements successifs depuis 30 ans.

Il est temps d'oser l'ambition éducative, en créer les conditions maximum : réduire les effectifs par classe, travailler en petits groupes avec plus de maîtres que de classes, donner des formations initiales et continues de haut niveau pour tous les personnels en relation avec la recherche, adapter les lieux, transformer le fonctionnement, les rythmes de l'école en développant un vrai travail d'équipe avec les différents personnels et les familles.

Nous proposons que soit maintenu et réalisé le droit à l'accueil dès 2 ans avec obligation scolaire à 3 ans.

Tout cela est possible, comme il est clair que l'amélioration des conditions de vie et de travail en général dans la société -tel le maintien et la généralisation des 35h pour tous les salariés- permettrait de donner à tous les enfants un mieux vivre favorisant leur réussite scolaire.

En fait ce « rapport Bentolila », signe des temps, culpabilisateur, noir, méprisant pour tout ce qui se fait, destructeur, comporte une véritable régression par rapport à tout ce qui s'est révélé et construit au cours du 20^{ème} siècle où, justement, s'est « combiné » l'extraordinaire avancée émancipatrice humaine que fût la libération des femmes avec la « découverte » que l'enfant, le bébé était une personne.

Le défi est donc bien, pour nous, de continuer, développer ce magnifique élan progressiste, positif, ambitieux, tant l'attitude de la société par rapport à l'enfant est fondatrice de la civilisation.

Notre pays a les moyens de relever ce défi éducatif, il suffit d'en avoir la volonté politique.

En tant que citoyens nous en sommes les dépositaires. A nous de prendre nos responsabilités.

Un enjeu qui mérite un large débat public auquel nous apportons notre contribution afin de faire barrage à leur volonté destructrice et s'engager dans une vraie politique de développement humain.

BIBLIOGRAPHIE

Si les travaux et la littérature récents manquent sur l'école maternelle, on peut tout de même citer les travaux de :

Agnès FLORIN, professeur de psychologie du développement et de l'éducation au laboratoire de Psychologie « Education, cognition, développement, à l'Université de Nantes.

- « La scolarisation à deux ans et autres modes d'accueil ». Paris INRP (2002)

- « La garde des enfants de deux ans : qu'en dit la recherche ? » Synthèse pour le PIREF (2004) consultable sur le site du PIREF.

- A. Florin et S. Macé, « Amitié et attachement à la crèche et à l'école maternelle. In Scolariser la petite enfance ? » Actes du 2^{ème} colloque international « constructivisme et éducation ». Genève, Service de la recherche en éducation. (2005)

Viviane BOUYASSE, Inspectrice générale de l'éducation nationale, groupe de l'enseignement primaire.
« [Pour une scolarisation réussie des tout-petits : Document d'accompagnement des programmes](#) par CNDP, Thérèse Boisdon, Viviane Bouysse, et Collectif (Broché - 1 septembre 2003).

Suzy COHEN, « L'enfance au coeur. Marie et Pauline: 2 pionnières de l'école maternelle ». L'Harmattan 2007. Il s'agit de Marie Pape Carpentier et Pauline Kergomard.

Nicole GENEIX, « La petite enfance aujourd'hui. Etat des lieux et propositions ». Ed ESF Coll. Pedagogies. (2007)

Jacques LEVINE - Nicole PRADEL, «L'école à 2 ans, pourquoi pas ? ». Hachette éducation
Michèle LIBRATTI et Christine PASSERIEUX, «Les chemins des savoirs en maternelle ». Ed. Chroniques sociales.

Annick SAUVAGE et Odile SAUVAGE-DEPREZ, « Maternelles sous contrôle- Les dangers d'une évaluation précoce ». Syros.

Bianca ZAZZO, « L'école à 2 ans: oui ou non ? ». Stock.